

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin -

Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

e-IDM

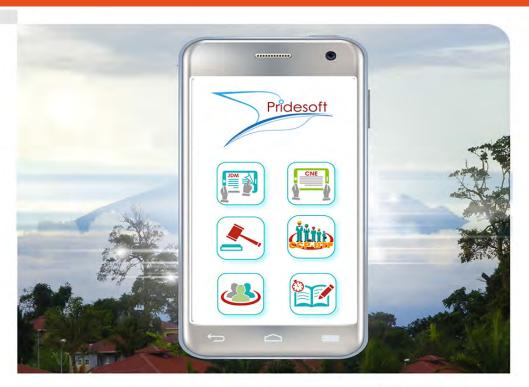
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance





TRANSPORT

EDUCATION

SOCIAL

SANTE PUBLIQUE

INFRASTRUCTURE

ECONOMIE

ENERGIE

ADMINISTRATION

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel: 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web: pridesoft.armp.cm Fax: 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel: 222 20 49 17

Mail: pridesoft@armp.cm





Demande de CNE

Certificat de Non Exclusion

Prestataire **PUBLICITÉ** Raison Sociale(*): Service e-JDM N° Carte Contribuable (*):..... JDM Electronique N ° Registre de Commerce(*):.... Statut Juridique(*): ☐ SARL □ SA ☐ ETS ☐ TPE ☐ PME Type Entreprise(*): ☐ PE Capital (chiffres en FCFA):..... Localisation Abonnez vous à ce Pays:.....Ville: Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un Tél.(*):.......Fax:..... JDM personnalisé. Service e-CNE **CNE Electronique** Information sur la Commande Publique Type Procédure(*): AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASM GG Exercice(*): Référence(*):..... Maître d'Ouvrage("):......Autorité Contractante:..... Abonnez vous à ce Objet(*):..... Service et obtenez votre CNE en Montant(en chiffres)(*):..... ligne par paiement Date Signature(*):.... Mobile Money. Information sur le Paiement BICEC Etablissement Bancaire(*): **Express Union** CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) (N° 91190008943026) (N° 97568660005/16) (N° Compte ARMP) Paierie Générale Banque Atlantique SCB-CAMEROUN (N° 9510173000510) (N° 9000019311691) N° Recu Versement/Virement(*):.... Date de Versement^(*):.... Documents Joints à la Demande Original Reçu Versement/Virement(*): Copie Carte Contribuable: Oui Non □Oui □ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*): Oui Non Copie Registre de Commerce: Oui Non

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm







SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS						
	Reference	001/AONO/REN/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2020 Lire					
1	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/REN/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2020 DU 06/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE VILLE FOTOKOL-MARCHE (8KM) DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLTCS - EXERCICE 2020					
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières					
	Date de cloture	27-01-2020					
	Reference	002/AONO/C-FOTOKOL/CDPM- AI/2020 Lire					
2	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/C-FOTOKOL/CDPM- AI/2020 DU 06/01/2019 LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE l'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP/MINEE 2020					
	Nature de prestation	Autres Infrastructures					
	Date de cloture	27-01-2020					
	Reference	003/AONO/C-FOTOKOL /CIPM-TBEC/2020 Lire					
3	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/C-FOTOKOL /CIPM-TBEC/2020 DU 06/01/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIOND'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'EP DE MAKAMBARA DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,REGION DE L'EXTREME.NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020					
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs					
	Date de cloture	27-01-2020					
	Reference	004/AONO/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2020 Lire					
4	Titre/objet	AVIS D'APPEL DOOFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2020 DU 06/01/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GROUPE III DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME.NORDFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020					
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs					
	Date de cloture	27-01-2020					
	Reference	01/AONO/C-DARAK/CIPM/2020 Lire					
5	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01/AONO/C-DARAK/CIPM/2020 DU 09/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE FINITTON DU CENTREMEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DARAK DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS- EXERCICE 2020					
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs					
	Date de cloture	03-02-2020					







#		RESUME DES CONSULTATIONS					
	Reference	02/AONO/C.DARAK/CIPM/2020 Lire					
6	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/C.DARAK/CIPM/2020 DU 09/01/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A ENERGIE SOLAIRE DANS DARAK VILLE (15) DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME.NORD,					
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux					
	Date de cloture	03-02-2020					
	Reference	05/AONO/REN/C-LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 Lire					
7	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°05/AONO/REN/C-LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 DU 10/01/2020, EN PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM DELOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,REGION DE L, EXTREME-NORDFINANCEMENT : BIP - MINEFOP-EXERCICE 2020					
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs					
	Date de cloture	31-01-2020					
	Reference	06/AONO/REN/ C- LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 Lire					
8	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°06/AONO/REN/ C- LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 DU 10/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE LOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME.NORDFINANCEMENT : BIP - MINEFOP-EXERCICE 2020					
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux					
	Date de cloture	31-01-2020					
	Reference	035.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020 Lire					
9	Titre/objet	AVIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 035.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCHAFAUDAGE PENDANT LA MISE EN CONSERVATION DES UNITÉS DE LA SONARA					
9	Nature de prestation	N/A					
	Date de cloture	13-02-2020					
	Reference	034.19/AONO/ SONARA/ CIPM/2020 DU 13/01/2020 Lire					
	Reference	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 034.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020 POUR					
10	Titre/objet	L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CHAUDRONNERIE PENDANT LA MISE EN CONSERVATION DES UNITÉS DE LA SONARA					
	Nature de prestation	N/A					
	Date de cloture	13-02-2020					
	Reference	033.19/AONO/SONARA/ CIPM /2020 DU 13/01/2020 Lire					
11	Titre/objet	AVIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE POSE ET DÉPOSE DES JOINTS PLEINS PENDANT LA MISE EN CONSERVATION DES UNITÉS DE LA SONARA					
	Nature de prestation	Autres Infrastructures					
	Date de cloture	13-02-2020					







#	RESUME DES CONSULTATIONS					
	Reference	008/AONO/ HGY/ CIPM/19 Lire				
12	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°008/ AONO/ HGY/ CIPM/19 DU 13 DECEMBRE 2019POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2020 -				
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux				
	Date de cloture	12-02-2020				
	Reference	01/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 Lire				
13	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 15 JANVIER 2020 POUR LA RENOVATION DE LA CUISINE PRINCIPALE DU HILTON YAOUNDÉ CHCFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT HILTON YAOUNDE CHC EXERCICE 2020, IMPUTATION P2018/11 ;				
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs				
	Date de cloture	14-02-2020				
	Reference	004/DC/C-BLANGOUA/CIPM/2020 Lire				
14	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°004/DC/C-BLANGOUA/CIPM/2020 DU 04/01/2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOBRO EN MATERIELMADICAL, DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARIFINANCEMENT BIP -MINSANTE EXERCICE 2020				
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux				
	Date de cloture	21-01-2020				
	Reference	003 /ASMI/MINHDU/2020 Lire				
15	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 003 /ASMI/MINHDU/2020 DU 13 JANVIER 2020 EN VUE DU RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE).				
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles				
	Date de cloture	29-01-2020				
	Reference	002/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 Lire				
16	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0002/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 13 JANVIER 2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE POUR LA MODERNISATION DE L'INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE DE MAROUA.				
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles				
	Date de cloture	04-02-2020				







#		RESUME DES CONSULTATIONS
	Reference	002/AMI/MINHDU/2020 Lire
17	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/MINHDU/2020 DU 13 JANVIER 2020 EN VUE DE LA FORMATION DE 200 JEUNES EN DIFFICULTE AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN DANS LES COMMUNES DE DOUALA 3ÈME ET YABASSI (FABRICATION ET POSE DES PAVES ET DES BRIQUES DE TERRE COMPRIMEES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BF MINHDU/EXERCICE 2020 LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-01-2020
	Reference	20/0003/ASMI/MINSEP/2020 Lire
18	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°20/0003/ASMI/MINSEP/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES 2E GENERATION (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-01-2020
	Reference	20/0004/ASMI/MINSEP/2020 Lire
19	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°20/0004/ASMI/MINSEP/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA MISE PLACE DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-01-2020
	Reference	001/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSam/De/2020 Lire
20	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/DE DU 10/01/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2019 DU 28 NOVEMBRE 2019 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
	Reference	N° 0035 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn
21	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0035 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NO 18/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 18/11/2019
21	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
	Reference	2020/0188/UB/DPPI Lire
22	Titre/objet	COMMUNIQUE POSTPONEMENT OF OPENING OF OPEN NATIONAL INVITATIONS TO TENDER FOR PROVISION OF CATERING SERVICES AND PROVISION OF INSURANCES SERVICES TO STUDENTS OF THE UNIVERSITY OF BUEA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A







#		RESUME DES CONSULTATIONS			
00	Reference	N° 2020/001/MAETUR Lire			
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2020/001/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2019/005/CIPM/MAETUR DU 10/10/2019.			
23	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles			
	Date de cloture	N/A			
	Reference	N° 0034 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn Lire			
24	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0034 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 21/11/2019			
24	Nature de prestation	N/A			
	Date de cloture	N/A			
	Reference	N° 0037 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg Lire			
25	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0037 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 15/11/2019			
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux			
	Date de cloture	N/A			
	Reference	034/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire			
26	Titre/objet	COMMUNIQUE N°034/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE LA SCDP À DOUALA.			
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles			
	Date de cloture	N/A			
	Reference	011/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire			
27	Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REVÊTEMENT ANTICORROSION EXTÉRIEUR DE SIX (06) BACS AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM.			
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles			
	Date de cloture	N/A			
	Reference	030/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire			
28	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 030/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/DG/DEX/SEM/CHSEQ/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCȚION D'UN DALOT EN BÉTON ARMÉE POUR LE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES AU CENTRE DE FORMATION À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE DE DOUALA À KENDECK ;			
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles			
	Date de cloture	N/A			







#	RESUME DES CONSULTATIONS			
	Reference	N° 2784 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1 Lire		
29	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2784 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DE L'ENTREPRISE NO 04/ADC/DG/DP/2019 DU 04/12/2019		
	Nature de prestation	N/A		
	Date de cloture	N/A		
	Reference	N°004 Lire		
30	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°004PORTANT PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°021/AMI/SIC/2019 DU 17 DÉCEMBRE 2019 POUR LA CONSTITUTION D'UN FICHIER DES FOURNISSEURS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICE 2020		
	Nature de prestation	N/A		
	Date de cloture	N/A		
	Reference	N° 0030 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn		
31	Titre/objet	DECISION N° 0030 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX EN MATÉRIAUX PRÉFABRIQUÉS POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA.		
	Nature de prestation	N/A		
	Date de cloture	N/A		
	Reference	N°0029 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn Lire		
32	Titre/objet	DECISION N°0029 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TOILETTES POUR LE PERSONNEL DE L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRÉ.		
-	Nature de prestation	N/A		
	Date de cloture	N/A		
	Reference	381/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire		
33	Titre/objet	DECISION N° 381/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU LOTS 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 044/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/07/2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR CAMIONS KERAX DXI 11 A LA SODECOTON		
	Nature de prestation	N/A		
	Date de cloture	N/A		
	Reference	034 /DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire		
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°034 /DA/DG/CM-SCDP/2019		
34	Nature de prestation	N/A		
	Date de cloture	N/A		







#	RESUME DES CONSULTATIONS		
	Reference	011/DA/DG/CM-SCDP/2019	
35	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°011/DA/DG/CM-SCDP/2019	
	Nature de prestation	N/A	
	Date de cloture	N/A	
	Reference	030/DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire	
20	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°030/DA/DG/CM-SCDP/2019	
36	Nature de prestation	N/A	
	Date de cloture	N/A	
	Reference	N° 1183 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1 Lire	
37	Titre/objet	DECISION N° 1183 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MISSION DE SUIVI, DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE SURVEILLANCE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME DE TRAITEMENT À BAGAGES DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ-NSIMALEN ET GAROUA.	
	Nature de prestation	N/A	
	Date de cloture	N/A	
	Reference	N° 0033 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg Lire	
38	Titre/objet	DECISION N° 0033 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N° 17/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 15/11/2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) VÉHICULES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.	
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux	
	Date de cloture	N/A	
	Reference	001/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/De du 10/01/2020 Lire	
39	Titre/objet	DECISION N°001/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/DE DU 10/01/2020 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2019 DU 28 NOVEMBRE 2019 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTETRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA	
	Nature de prestation	N/A	
	Date de cloture	N/A	
	Reference	<u>N° 004</u> <u>Lire</u>	
40	Titre/objet	DECISION N° 004 DU 09 JANVIER 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2019/005/CIPM/MAETUR DU 10/10/2019, POUR LA MISSION TRIENNALE DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURISATION DES INSTALLATIONS DE LA MAETUR, LOT 01 : SITES DE YAOUNDÉ ; LOT 02 : SITES DE DOUALA.(OPÉRATION 156).	
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles	
	Date de cloture	N/A	







#	RESUME DES CONSULTATIONS		
	Reference	384/20/DG/DAG/DAMP/SMP Lire	
41	Titre/objet	ADDITIF 1 N° 384/20/DG/DAG/DAMP/SMP PORTANT SUR LA MODIFICATION DES DATES LIMITES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A CERTAINS APPELS D'OFFRES PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION A LA SODECOTON	
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs	
	Date de cloture	N/A	
	Reference	ADDITIE 137	
	Reference	ADDITIF Lire	
42	Titre/objet	ADDITIF AU DAO N°02/AOIR/BMN/CPM/2019LES SOUMISSIONNAIRES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) N°02/AOIR/BMN/CPM/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE(S) FILIÈRE(S) DU SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE EN (04) LOTS SONT INFORMÉS QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT DAO.	
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles	
	Date de cloture	N/A	







COMMUNE DE FOTOKOL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/REN/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2020 DU 06/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE VILLE FOTOKOL-MARCHE (8KM) DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLTCS - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/D
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, Exercice 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOTOKOL, Autorité Contractante, lance en **PROCEDURE D'URGENCE**, pour le compte de la Commune de FOTOKOL, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des **TRAVAUX DE D'ENTRETIEN DE LA ROUTE VILLE FOTOKOL-MARCHE (8KM) DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL**, Département du LOGONE et CHARI

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur : DOUE

- Installation de chantier
- Amenée et repli du matériel
- Elagage de certains arbres
- Remblai provenant d'emprunt
- Reprofilage simple + fossés et exutoires
- Construction de dalot

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget dInvestissements Publics, Exercice 2017 :

- Imputation :
- Montant prévisionnel : 27 700 000 (vingt-sept millions Sept Cent Mille) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouvefte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget dInvestissements Publics, Exercice 2017 :

- Imputation
- Montant prévisionnel : 27 700 000 (vingt-sept millions Sept Cent Mille) de Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la MAIRIE DE FOTOKOL à FOTOKOL, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **quarante** FOTOKOL.







8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la MAIRIE DE FOTOKOL à FOTOKOL, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **quarante** FOTOKOL.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six(06)** copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la mairie de FOTOKOL, au plus tard le **27/01/2020 à 13** heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/REN/C- FOTOKOL/CIPM-TBEC/2020 DU 06/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE,. POUR LES
TRAVAUX D' ENTRETIEN DE LA ROUTE VILLE FOTOKOL-MARCHE (SKM) DANS LA COMMUNE DE
FOTOKOL.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavemen! aux contraintes particulièrés- Ou site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué. **11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront.être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1e ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant égal à 2% du rontunt prévisionnel, soit **554 000** (cinq cent cinq quatre mille) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **554 000 (cinq cent cinq quatre mille) Francs CFA,**

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables, Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la Commune de FOTOKOL, le **27/01/2020 à 14 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la commune de FOTOKOL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.







14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a, Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète;
- 2) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

C, Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N/B: Les copies ceftifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2)Les références de l'Entreprise Oui/Non

- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura pourcentage obtenu un de << oui >> supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de << oui >> supérieur ou égal à 80%;
- 3- l'offre financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTp et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux auprès du secrétaire général de la Commune de FOTOKOL:

KOUSSERI le 6 Janvier 2020

Le MAIRE

ABOUZARI MAHAMAT







COMMUNE DE FOTOKOL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/C-FOTOKOL/CDPM- AI/2020 DU 06/01/2019 LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE l'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP/MINEE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020, le Maire de la Commune de Fotokol lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'éclairage public en 50 lampadaires de la Commune de Fotokol; FOTOKOL VILLE, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, compreTrnent l'installation de (50) lampadaires solaires autonome nationaux

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le MINDEVEL, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Fotokol dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Fotokol plus précisément au Secrétariat Général dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Fotokol d'une somme non remboursable de cent mille (110 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera iointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).







9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Fotokol, au plus tard le **27/01/2020** à **13 heures**, heure locale sous enveloppe scellée et cachetée adressée à la Commission avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C-FOTOKOL/CDPM- AI/2020 du 06/01/2019
Les travaux d'éclairage public de 50 Lampadaires solaires dans la commune de Fotokol.
FOTOKOL VILLE, Département du Logone et Chari, Région de l'extrême-Nord
Financement : BIP/MINEE 2020
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **Deux millions (2 000 000) F CFA** valable pendant trente (30) jours au delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de

l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **27/01/2020 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marché de Fotokol.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance dtouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 213 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ; Note technique inferieure à 70/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères es sentiels

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Réferences de 1'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non







5	Spécifications techniques	Oui/Non	
	opositioations tooriinquos	0 41/11011	

15. Attribution

Le Maire de la commune de Fotokol attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique ouvrables au secrétariat général de la commune de Fotokol.

KOUSSERI le 6 Janvier 2020

Le MAIRE

ABOUZARI MAHAMAT







COMMUNE DE FOTOKOL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/C-FOTOKOL /CIPM-TBEC/2020 DU 06/01/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIOND'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'EP DE MAKAMBARA DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,REGION DE L'EXTREME.NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/D
IMPUTATION
N/D

Affichage Web

Télécharger la piece d'origine

1. Objet

Le Maire de la Commune de Fotokol, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Fotokol, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreint à l'EP de MAKAMBARA dans la Commune de Fotokol.

2. Consistance des prestations
Les travaux à réaliser portent sur :
- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
Les fondations;Les maçonneries et élévation ;
Lacharpente - la couverture;Les menuiseries métalliques ;
- Les menuiseries bois ;
Plomberie sanitaire,L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020. - Montant prévisionnel TTC : **17 000 000 (Dix Sept Millions) Francs CFA.**







4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020. - Montant prévisionnel TTC : **17 000 000 (Dix Sept Millions) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Fotokol, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Fotokol, de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Fotokol, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Fotokol, de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque oifre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Fotokol , au plus tard le **27/01/2020 à 13 HEURES** précises et dewa porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2020 DU 06/01/2020
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINT A EP DE MAKAMBARA DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU
LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières dir site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le

délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres dewont être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **Trois Cent Quarante mille (340 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **Trois Cent Quarante mille (340 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, dewont être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.







13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Fotokol, le **27/01/2020 à 14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Fotokol, en présenc

14. Critères d'évaluation

- A. Critères éliminatoires :
- a. Offre Administrative
- b. OffreAdministrative
- I) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire.
- c. Offre technique
- I) Offre technique incomplète;
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

d. Offre Financière

- I) Non-conformité de la soumission au modèle ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantihé dans le bordereau des prix unitaires;

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de < oui > supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- I- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée confonne et aura reçu un pourcentage de < oui > supérieur ou égal à 80%;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la

remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouwables auprès soit de la de la Mairie de FOTOKOL

KOUSSERI le 6 Janvier 2020

Le MAIRE

ABOUZARI MAHAMAT







COMMUNE DE FOTOKOL

AVIS D'APPEL DOOFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2020 DU 06/01/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GROUPE III DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME.NORDFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/D
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Fotokol, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Fotokol, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a L'EP Groupe

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur : - Les travaux préparatoires ; - Les terrassements ; - Les fondations; - Les maçonneries et élévation ; - La charpente - la couvefture ; - Les menuiseries métalliques ; - L'électricité ; - La peinture ; - Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020.

- Montant prévisionnel TTC : 20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Ofires est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020.

- Montant prévisionnel TTC : 20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Fotokol, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Fotokol, de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA par lot.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Fotokol, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Fotokol, de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA par lot.**







9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, dewa parvenir sous pli fermé à la Commune de Fotokol , au plus tard le **27/01/2020 à 13 HEURES** précises et dewa porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/C-FOTOKOL/CIPM-TBEC/2020 DU 06/01/2020
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTTON D'UN (01) BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GROUPE III DANS LA COMMUNE DE FOTOKOL,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le

délai court à compter de la date de notihication de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué. **11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devrolt être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **QUATRE CENT DIX MILLE (410 000) francs CFA**, déliwée par un établissement bancaire de l" ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire dewa joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **quatre cent dix mille (410 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de l" ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, dewont êhe impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Fotokol, le **27/01/2020 à 14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Fotokol, en présenc







14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. offre Administrative

b. OffreAdministrative

- I) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire.

c. Offre technique

- I) Offre technique incomplète;
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

d. Offre Financière

- I) Non-conformité de la soumission au modèle ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N/B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera athibué au soumissionnaire dont :

- I- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de < oui > supérieur ou égal à 80%;
- 3' l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la

remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent êhe obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Mairie de FOTOKOL

KOUSSERI le 6 Janvier 2020

Le MAIRE

ABOUZARI MAHAMAT







COMMUNE DE DARAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01/AONO/C-DARAK/CIPM/2020 DU 09/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE FINITTON DU CENTREMEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DARAK DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS- EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/D
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, Exercice 2020, Maire de la Commune de Darak, Autorité Contractante, lance en **PROCEDURE D'URGENCE**, pour le compte du Maire de la Commune de DARAK, un appel d'offres national ouveft pour les travaux de finition du Centre Médical d'arrondissement de DARAK dans la Commune de Darak,

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Travaux préliminaires-Etudes
- Maçonnerie-élévation
- Charpente Couvefture
- Menuiserie bois
- Plomberie-sanitaire
- Revêtement-peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics du MINDDE

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouvede aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.







6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics du MINDDE

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de DARAK (Secrétariat du Maire), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de DARAK,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de DARAK (Secrétariat du Maire), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de DARAK,

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Darak (Secrétariat du Maire), au plustard le **03/02/2020 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/C-DARAK/CIMP/2020 DU 03/02/ 2020,
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE FINITION DU CENTRE
MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DARAK DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE
ET CHARI

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **soixante (60) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de le'ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **340 000** (trois cent quarante mille) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **340 000 (trois cent quarante mille) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Darak le **03/02/2020** à **14heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de Dara(en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.







14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a, Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsiflée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire.

b, Offre technique

- 1) Offre technique incomplète;
- 2) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c, Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

N/B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings dhipprovisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de << oui >> supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

l'offre financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Darak (Secrétariat du Maire),

KOUSSERI le 9 Janvier 2020

Le MAIRE

ALI RAMAT







COMMUNE DE DARAK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/C.DARAK/CIPM/2020 DU 09/01/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A ENERGIE SOLAIRE DANS DARAK VILLE (15) DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME.NORD,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/D
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019, le Maire de la Commune de DARAK, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'éclairage public énergie solaire dans Darak Ville (15) dans la Commune de DARAK, Departement du Logone et Chari.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture et l'installation d'éclairage public énergie solaire dans Darak Ville (15) dans la Commune de DARAK.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, Exercice 2020 pour un cout prévisionnel de **trente millions (30 000 000) francs CFA TTC,**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, Exercice 2020 pour un cout prévisionnel de **trente millions (30 000 000) francs CFA TTC,**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DARAK dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de DARAK, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de DARAK d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission, Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).







9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles devra parvenir à la Commune de DARAK (secretariat du Maire) au plus tard le **03/02/2020 à 13 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de DARAK avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/AONO/C-DARAK/CIPM/2020 DU 03/02/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A ENERGIE
SOLAIRE DANS DARAK VILLE (15) DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET
CHARI, REGION DE L'EXTREME.NORD,
FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2020

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **600 000 FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées ionformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée inecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **03/02/2020 à 14 heures**, par la Commission Inerne de Passation des Marchés de DARAK. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraı̂ne le relet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Offre financiere inférieure à 85% du budget previsionnel ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 213 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candelabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

- 1 Présentation générale de l'offre Oui/Non
- 2 Références de l'entreprise Oui/Non
- 3 Moyens humains Oui/Non
- 4 Moyens matériels Oui/Non
- 5 Spécifications techniques Oui/Non







15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90)jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de DARAK

KOUSSERI le 9 Janvier 2020

Le MAIRE

ALI RAMAT







COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°05/AONO/REN/C-LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 DU 10/01/2020, EN PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM DELOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,REGION DE L, EXTREME-NORDFINANCEMENT : BIP - MINEFOP-EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à la SAR/SM DE LOGONE BIRNI, Arrondissement de LOGONE BIRNI, Département du LOGONE et CHARI, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travau	хà	réaliser	portent sur	:

- Les travaux Préparatoires ;
- Les démolitions ;
- La maçonnerie ;
- La charpente Couvefture Plafond ;
- L'électricité ;
- La menuiserie métallique ;
- La peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Exercice 2020

- Imputation ;
- Montant prévisionnel TTC : 12 500 000 (Douze Millions Cinq Cent Mille) Francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.







6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Exercice 2020

- Imputation;
- Montant prévisionnel TTC : 12 500 000 (Douze Millions Cinq Cent Mille) Francs CFA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement, de la somme non remboursable de **Vingt Mille (20 000)** francs **CFA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement, de la somme non remboursable de **Vingt Mille (20 000)** francs **CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Logone Birni, au plus tard le **31/01/2020 à 13 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE
N°05/AONO/REN/C-LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 DU 10/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM DE
LOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTREME-NORD

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à cômpter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué,

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **Deux Cent Cinquante Mille (250 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **Deux Cent Cinquante Mille (250 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de l" ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées, Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables, Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de LOGONE BIRNI, le **31/01/2020** à **14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.







14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire.

b Offre technique

- 1) Offre technique incomplète;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N/B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées'

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de << oui >> supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1-l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2-l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de << oui > supérieur ou égal à 80%;
- 3-l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissiqnnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de LOGONE BIRNI, aux numéros de téléphones :

KOUSSERI le 10 Janvier 2020

Le MAIRE

DANNA HAMAN







COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°06/AONO/REN/ C- LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 DU 10/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE LOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME.NORDFINANCEMENT : BIP - MINEFOP-EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/D
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'équipement de la SAR/SM DE LOGONE BIRNI, Arrondissement de LOGONE BIRNI, Département du LOGONE et CHARI, Région de l'Extrême-Nord,

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Equipement en mobilier de bureau ;
- Equipement de l'atelier de couture ;
- Equipement de l'atelier de maçonnerie ;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Exercice 2020.

- Imoutation:
- Montant prévisionnel TTC : 17 500 000 (Dix Sept Millions Cinq Cent Mille) Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais,

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Exercice 2020.

- Imoutation:
- Montant prévisionnel TTC : 17 500 000 (Dix Sept Millions Cinq Cent Mille) Francs CFA.







7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement, de la somme non remboursable de **Vingt Cinq Mille (25 000) francs CFA.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement, de la somme non remboursable de **Vingt Cinq Mille (25 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Logone Birni, au plus tard le **31/01/2020 à 13 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE N°06/AONO/REN/C-LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 DU 10/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE LOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux II revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **Trois Cent Cinquante Mille (350 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en chàrge des Finances,

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **Trois Cent Cinquante Mille (350 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois, Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de LOGONE BIRNI, le **31/01/2020** à **14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.







14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N/B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats pofteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de << oui >> supérieur ou égal à 80o/o seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2-l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de << oui > supérieur ou égal à 80%;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sousdétails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de LOGONE BIRNI, aux numéros de téléphones : 694531004

KOUSSERI le 10 Janvier 2020

Le MAIRE

DANNA HAMAN







SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 035.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCHAFAUDAGE PENDANT LA MISE EN CONSERVATION DES UNITÉS DE LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(EE219-X04-1470)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'échafaudage pendant la mise en conservation des unités de la SONARA.

2. Consistance des prestations

Le prestataire retenu à l'issue de la présente procédure aura à charge d'assurer les travaux d'échafaudage, suivant la description du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération pour les deux lots à l'issue des études préalables est de **FCFA 207.094.320** (deux cent sept millions quatre-vingt-quatorze mille trois cent vingt) Toutes Taxes Comprises soit :

- <u>Lot n°1</u>: FCFA 103.547.160 (cent trois millions cinq cent quarante-sept mille cent soixante) Toutes Taxes Comprises
- <u>Lot n°2</u>: FCFA 103.547.160 (cent trois millions cinq cent quarante-sept mille cent soixante) Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Les prestations objet du présent projet sont constituées de deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot n°1: Mise à disposition de 30 tonnes d'échafaudage pour la conservation des unités 15 et 60 ;
- Lot n°2: Mise à disposition de 30 tonnes d'échafaudage pour la conservation de l'unité 50.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

N.B: Les lots sont indépendants et un soumissionnaire ne peut avoir qu'un seul lot

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (EE219-X04-1470)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).







8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au <u>Département des Marchés</u> de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 130.000** (cent trente mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant: Nom du Soumissionnaire / AO n°035.19

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés** de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré <u>au plus tard le **13/02/2020**à 10h00</u>, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°035.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020

EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ECHAFAUDAGE

PENDANT LA MISE EN CONSERVATION DES UNITÉS DE LA SONARA

Lot n°	,			

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : **Quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations







11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de :

° Lot n°1 : FCFA 1.736.640 (un million sept cent trente-six mille six cent quarante)

° Lot n°2 : FCFA 1.736.640 (un million sept cent trente-six mille six cent quarante)

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **13/02/2020** à10h30, au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.







14. Critères d'évaluation

14.1. Lot n°1: Mise à disposition de 30 tonnes d'échafaudage pour la conservation des unités 15 et 60.

14.1(a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre
- Consistance de l'offre
- Moyens humains/Organisation/Qualification
- Outillage et Logistique

14.2 (b). CRITERES ELIMINATOIRES.

- Dossier administratif incomplet,
- Le soumissionnaire ne justifie pas de références (au moins 02) dans le domaine du montage des échafaudages dans une installation industrielle au cours des cinq (05) dernières années [joindre copie des Marchés/Contrats/Commandes et/ou PV de réception correspondants (cf. Réception provisoire pour les prestations en cours d'exécution, ou réception définitive pour les prestations échues)],
- Le soumissionnaire ne dispose pas d'échafaudages MULTIDIRECTIONNEL 30 tonnes [Joindre preuve de propriété ou de disponibilité (cf. factures d'achat, preuve de dédouanement ou de location etc.. y compris le sous- détail du tableau de tonnage)
- N'avoir pas obtenu au moins 70% des « OUI » lors de l'addition des notes des critères essentiels.

. Lot n°2 : Mise à disposition de 30 tonnes d'échafaudage pour la conservation de l'unité 50.

14.2(a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre
- Consistance de l'offre
- Moyens humains/Organisation/Qualification
- Outillage et Logistique

14.2 (b). CRITERES ELIMINATOIRES.

- Dossier administratif incomplet,
- Le soumissionnaire ne justifie pas de références (au moins 02) dans le domaine du montage des échafaudages dans une installation industrielle au cours des cinq (05) dernières années [joindre copie des Marchés/Contrats/Commandes et/ou PV de réception correspondants (cf. Réception provisoire pour les prestations en cours d'exécution, ou réception définitive pour les prestations échues)],







- Le soumissionnaire ne dispose pas d'échafaudages MULTIDIRECTIONNEL 30 tonnes [Joindre preuve de propriété ou de disponibilité (cf. factures d'achat, preuve de dédouanement ou de location etc.. y compris le sous- détail du tableau de tonnage)
- N'avoir pas obtenu au moins 70% des « OUI » lors de l'addition des notes des critères essentiels







15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée comme étant la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ <u>Département des Marchés</u>) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 13/01/2020

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 13 Janvier 2020

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM







SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 034.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CHAUDRONNERIE PENDANT LA MISE EN CONSERVATION DES UNITÉS DE LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de chaudronnerie pendant la mise en conservation des unités de la SONARA.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en trois (03) lots. Les prestataires retenus à l'issue de la présente procédure auront à charge d'assurer distinctement :

- Les travaux de chaudronnerie sur les aerorefrigérants et les échangeurs ;
- Les travaux de chaudronnerie sur les ballons, les colonnes et les réacteurs ;
- Et les travaux de chaudronnerie sur la tuyauterie.

La consistance de ces prestations est détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joints au présent DAO

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations se décline comme ci-après par lot :

- Lot n°1 (Aerorefrigérants et Echangeurs): FCFA 887.700.752 (huit cent quatre-vingt-sept millions sept cent mille sept cent cinquante-deux) Toutes Taxes Comprises;
- <u>Lot n°2 (Ballons, Colonnes et Réacteurs</u>): FCFA **484.765.977** (quatre cent quatre-vingt-quatre millions sept cent soixante-cinq mille neuf cent soixante-dix-sept) Toutes Taxes Comprises;
- <u>Lot n°3 (Tuyauterie)</u>: FCFA 59.625.000 (cinquante-neuf millions six cent vingt-cinq mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent projet sont constituées de trois (03) lots répartis comme suit :

- LOT N°1 : Aerorefrigerants et Echangeurs
- LOT N°2 : Ballons, Colonnes et Réacteurs

LOT N°3: Tuyauterie

5. Participation et origine

La participation aux lots n°1, 2 et 3 du présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.







6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/ <u>Département des Marchés</u>), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au <u>Département des Marchés</u> de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **400.000** (quatre cent mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant: Nom du Soumissionnaire / AO n°034.19

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au <u>Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA)</u> B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré <u>au plus tard le 13/02/2020 à 10h00</u>, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°034.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020

EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CHAUDRONNERIE

PENDANT LA MISE EN CONSERVATION DES UNITÉS DE LA SONARA

<u>LOT N°</u> :

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations.







11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, à hauteur du montant par lot fixé comme ci-après, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

Lot n°1: FCFA 14.888.063 (quatorze millions huit cent quatre-vingt-huit mille soixante-trois)

° Lot n°2: FCFA 8.130.247 (huit millions cent trente mille deux cent quarante-sept)

° Lot n°3 : FCFA 1.000.000 (un million)

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le **13/02/2020** à 10h30 : ouverture des offres administratives, techniques et financières au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée







14. Critères d'évaluation

14.1. LOT N°1: Aerorefrigerants et Echangeurs

14.1. (a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre,
- Description de la méthodologie et du plan de travail proposé (projet d'exécution du contrat),
- Moyens humains/Organisation/Qualification/Références,
- Spécification du Matériel.

14.1. (b). CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet,
- Devis Estimatif et Quantitatif incomplet ou mal renseigné,
- Ne pas disposer d'une grue de 75 tonnes et d'une grue de 100 tonnes [joindre preuve de propriété ou de disponibilité (cf. factures, contrat de location, etc.)],
 - N'avoir pas obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.

14.2. LOT N°2: Ballons, Colonnes, et Reacteurs

14.2. (a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre,
- Description de la méthodologie et du plan de travail proposé (projet d'exécution du contrat),
- Moyens humains/Organisation/Qualification/Références,
- Spécification du Matériel.

14.2. (b). CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet,
- Devis Estimatif et Quantitatif incomplet ou mal renseigné,
- N'avoir pas obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée comme étant la moins disante.







16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ <u>Département des Marchés</u>) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 13/01/2020

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 13 Janvier 2020

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM







SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE POSE ET DÉPOSE DES JOINTS PLEINS PENDANT LA MISE EN CONSERVATION DES UNITÉS DE LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de pose et dépose des joints pleins pendant la mise en conservation des unités de la SONARA.

2. Consistance des prestations

Le prestataire retenu à l'issue de la présente procédure aura à charge d'assurer les travaux de pose et dépose des joints de platinage de même que le platinage des capacités et tuyauteries, suivant la description du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération issue des études préalables est de **FCFA 269.028.000** (deux cent soixante-neuf millions vingt-huit mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au <u>Département des Marchés</u> de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 150.000** (cent cinquante mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant: Nom du Soumissionnaire / AO n°033.19







9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés** de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré <u>au plus tard le **13/02/2020**à 10h00</u>, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°033.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2020 DU 13/01/2020

EXECUTION DES TRAVAUX DE POSE ET DÉPOSE DES JOINTS PLEINS

PENDANT LA MISE EN CONSERVATION DES UNITÉS DE LA SONARA

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : **Quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 4.512.000** (quatre millions cinq cent douze mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.







12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **13/02/2020** à10h30, au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre,
- Description de la méthodologie et du plan de travail proposé (projet d'exécution du contrat),
- Moyens humains/Organisation/Qualification/Références,
- Spécification du Matériel.

14.2. CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet ;
- Le personnel proposé dans l'offre du soumissionnaire pour les activités de montage, n'est pas habilité pour le jointage (joindre impérativement la copie de l'habilitation de chacune des personnes proposées) ;
 - Devis Estimatif et Quantitatif incomplet ou mal renseigné ;
 - N'avoir pas obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée comme étant la moins disante.







16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ <u>Département des Marchés</u>) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 13/01/2020

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 13 Janvier 2020

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM







HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°008/ AONO/ HGY/ CIPM/19 DU 13 DECEMBRE 2019POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2020 -

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
61 03 70

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de consommables à l'Unité d'Hémodialyse de l'Hôpital Général de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives au présent appel d'offres consistent en :

- la fourniture de kits de dialyse
- la fourniture de pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse d l'Hôpital Général de Yaoundé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est réparti par lot ainsi qu'il suit :

Lot	Montant		
Lot 1	215 000 000 (Deux cent quinze millions)		
Lot 2	215 000 000 (Deux cent quinze millions)		
Lot 3	215 000 000 (Deux cent quinze millions)		
Lot 4	255 000 000 (Deux cent cinquante cinq millions)		

4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en quatre (04) lots de la manière suivante :

LOT 1

N° d'ordre	Désignation	Quantité
1	Kit de base n° 1 pour une séance de dialyse	2292
2	Kit de base n° 2 pour une séance de dialyse	1864
3	Kit de base n° 3 pour une séance de dialyse	144
4	Ensemble de consommables au choix à chaque séance de dialyse	1
5		







Ensemble de consommables pour plusieurs séances de dialyse







1













LOT 2

N° d'ordre	d'ordre Désignation	
1	Kit de base n° 1 pour une séance de dialyse	2292
2	Kit de base n° 2 pour une séance de dialyse	1864
3	Kit de base n° 3 pour une séance de dialyse	
4	4 Ensemble de consommables au choix à chaque séance de dialyse	
5	Ensemble de consommables pour plusieurs séances de dialyse	1

LOT 3

N° d'ordre	Désignation		
1	Kit de base n° 1 pour une séance de dialyse	2292	
2	Kit de base n° 2 pour une séance de dialyse	1864	
3	Kit de base n° 3 pour une séance de dialyse	144	
4	Ensemble de consommables au choix à chaque séance de dialyse	1	
5	Ensemble de consommables pour plusieurs séances de dialyse	1	

LOT 4

N° d'ordre	re Désignation		
1	Kit de base n° 1 pour une séance de dialyse	2292	
2	2 Kit de base n° 2 pour une séance de dialyse		
3	3 Kit de base n° 3 pour une séance de dialyse		
4	Ensemble de consommables au choix à chaque séance de dialyse		
5	Ensemble de consommables pour plusieurs séances de dialyse		
6	Ensembles de consommables pour salle de traitement d'eau		
7	Ensemble de pièces d'usure	1	

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Yaoundé de l'exercice 2020 sur la ligne budgétaire n° 61 03 70.







7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél: 22 20 39 53, fax: 22 21 20 15, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 200 000 (deux cent mille) francs CFA au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél: 22 20 39 53, fax: 22 21 20 15, dès publication du présent avis au plus tard le 12 février 2020 à 13 heures précises sous pli fermé. Au-delà de cette heure aucune offre ne sera acceptée.

Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008 / AONO/ HGY/ CIPM/19 du 13 decembre 2019

POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison pour chacun des lots est de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances, valable pendant 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et d'un montant par lot de :

Lot 1	:	4 200 000 (quatre millions deux cent mille) francs CFA
Lot 2		4 200 000 (quatre millions deux cent mille) francs CFA
Lot 3	:	4 200 000 (quatre millions deux cent mille) francs CFA
Lot 4		4 800 000 (quatre millions huit cent mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

L'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une banque ou une com non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le 12 février 2020 à 14 heures par la Commissi Réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix







14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- 1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures;
- 2. Documents falsifiés ou fausses déclarations:
- 3. Absence de caution de soumission
- 4. Absence d'un engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption à partir de la date de livraison of
- 5. Absence de prospectus ou de certificat de conformité démontrant que l'ensemble des pièces d'usure correspond aux géne
- 6. Absence d'un échantillon de chaque article du kit de dialyse à l'ouverture ;
- 7. Non validation à 100 % des spécifications techniques demandées ;
- 8. Absence d'un engagement à livrer sans exception tous les produits attendus du Maître d'Ouvrage ;
- 9. Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois '03) dernières années ;
- 10. 10. N'avoir pas satisfait à au moins trois (03) des quatre (04) critères essentiels

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous

- 1. Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre e
- 2. Expérience du soumissionnaire dans des prestations similaires ;
- 3. Délai de livraison des commandes ;
- 4. Preuves d'acceptation des conditions du marché.
- 5. Service après-vente;

L'offre du soumissionnaire doit satisfaire à au moins trois (3) des quatre (4) critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée techniquement qualifiée et dont l'offre financière sera la r

Nombre maximum de lots

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais chaque soumissionnaire ne peut être a Chaque lot fera l'objet d'une offre technique et d'une offre financière, l'offre administrative pouvant, au gré du soumissionnaire d'attribution des lots en cas de moins disant dans plus de deux lots ;

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la r

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Division Adminis



JDM n° 1973 du 15 Janvier 2020





HILTON YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 15 JANVIER 2020 POUR LA RENOVATION DE LA CUISINE PRINCIPALE DU HILTON YAOUNDÉ CHCFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT HILTON YAOUNDE CHC EXERCICE 2020, IMPUTATION P2018/11 ;

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
P2018/11

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre des travaux de la rénovation de la Cuisine principale du Hilton Yaoundé CHC.l'Autorité Contractantelance un Appel d'Offres National Ouvert.







2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Gros œuvre et génie civil :
 - Démontage, remontage, manutention des équipements existants: Démontage et remontage des équipements de cuisine ainsi que de tous les accessoires fixés sur les murs et sur le sol, stockage vers un espace désigné. (NB: Tous ces équipements seront remontés à la fin des travaux par le Cocontractant, donc prendre soin lors du démontage pour éviter de les abimer. Ceci inclus les hottes de cuisine le cas échéant.). Toutes les manutentions nécessaires au débarrassage et au réaménagement des espaces sont incluses dans cette prestation. Sont compris tous types de raccords nécessaires au montage des équipements et pouvant également faciliter la maintenance partout où nécessaire selon les règle de l'art (raccords union, mamelons, etc.);
 - Décapage des surfaces (sol et murs) y compris évacuation des déchets (casse des carreaux, grattage des surfaces, démolitions, démontage, etc.);
- Revêtements sols, murs & plafonds :
 - Fourniture et pose d'un revêtement de sol de type époxy : dans le respect des règles de l'art (y compris toutes suggestions) ;
 - Pose carrelage murs : Préparation des surfaces (ragréage aux enduits de ciment pour uniformiser les surfaces de pose carrelage, bouchage des creux et saignées y compris toutes suggestions.).

GARNITURES D'ANGLES DES PAROIS : Les revêtements comporteront des protections d'arêtes en acier inoxydable incorporées dans l'épaisseur.

PROTECTION DES PAROIS : Les parties exposées aux chocs des chariots dans les circulations comporteront des lisses de protection à fixation cachée, posées à une ou deux hauteurs, selon les butées de chariots. Exemples « Acrovyn » ;

- Remplacement du faux plafond : Démontage du plafond existant et évacuation des déchets. Pose du plafond suspendu en cassettes aluminium laqué, Spécial Grandes Cuisines Professionnelles, démontables et Lavables. Hauteur sous faux plafond 3 mètres ». La fourniture de tous les accessoires de pose et consommables sont à la charge du Cocontractant;
- Fourniture et pose de peinture des murs couloir vers stores et O vive : Préparation et réparation des surfaces de pose, ragréage, enduisage et peinture des murs en peinture satinée lavable type Email A en deux bandeaux (suivant modèle actuel). Couleurs à faire valider avant fourniture. Tous les accessoires et matériaux pour réaliser les prestations sont à la charge du Cocontractant ;
- Travaux de plomberie : Chaque circuit devra être repéré par une étiquette gravée :
 - Remplacement de la tuyauterie EC/EF en PER dans les murs, sol et plafonds : Fourniture et remplacement des tuyauteries d'arrivée et distribution EC/EF, piquages vers chaque équipement en fonction des emplacements définis et selon les différents diamètres adéquats, y compris distribution et tous travaux associés + accessoires (coudes, Tés, raccords union, mamelons, etc.). Compteurs d'eau : A partir de l'installation commune de l'hôtel, les alimentations d'eau froide et chaude seront équipées de compteurs à émetteurs électroniques permettant de contrôler les consommations du service avec possibilité de raccordement sur la gestion technique centralisée (BMS). Les canalisations d'eau froide seront en PER nu et eau chaude seront en PER pré-isolé. Les descentes seront encastrées ou dissimulées par une contre cloison, il n'y aura aucune canalisation apparente dans la cuisine ni aucune arrivée d'eau par le sol,

La distribution individuelle des robinets et appareils se fera à partir de robinets d'arrêt regroupés sur des nourrices dans des gaines techniques et en passant par le haut. L'implantation de la gaine technique sera déterminée afin de limiter les longueurs de bras morts et, si nécessaire, la distribution se fera par zones à partir de plusieurs gaines. Le volume d'eau contenue dans la canalisation entre la nourrice et le robinet de puisage ne devra pas être supérieur à 3 litres (prévention du risque de légionnelles)

Des détendeurs régulateurs seront installés afin que la pression de service des distributions d'eau froide et d'eau chaude soit comprise entre 2.5 et 3.5 bars au point de puisage. Les canalisations d'eau froide soumises à un risque de condensation (notamment au-dessus des plafonds suspendus) seront pré-isolées ou calorifugées. Les calorifuges seront classés « non inflammables ». Les canalisations encastrées seront posées sous fourreaux continus et ne comporteront aucun joint sur le parcours. La mise en œuvre sera conforme aux normes et aux prescriptions du fabricant ;

• Installation des régulateurs de pression et accessoires : Fourniture et remplacement des détendeurs régulateurs de pression réglable sur toutes les servitudes eau froide et eau chaude de la cuisine, y compris fourniture de leurs raccords union pour favoriser le démontage et toutes suggestions ;







- Installation des clapets anti-retour au niveau de chaque piquage ;
- Installation de robinets de purge au niveau des nourrices réseau eau chaude et eau froide ;
- Remplacement des siphons de sol et caniveaux: Fourniture et remplacement des siphons de sol, caniveaux et tuyauteries d'évacuation (Le réseau d'évacuation desservant les zones cuisine et annexes, depuis siphons de sol et caniveaux, jusqu'au séparateur à graisse devra résister à l'eau très chaude et à l'agressivité des eaux contenant des lessives, Tous ces éléments seront entièrement en acier inoxydable austénitique 18/10 (Aisi 304 L ou Aisi
 - 316), y compris les grilles caillebotis). Aucun parcours de ces réseaux ne sera établi dans un diamètre inférieur à 100 mm. Les pentes seront réglées à >3% et des tampons de dégorgement seront placés aux changements de direction et tous les 3m. Les parcours des réseaux en sous-sol non chauffées seront calorifugés pour que les graisses ne se figent pas et, si nécessaire, un cordon électrique autorégulant les maintiendra en température. Les têtes des collecteurs seront sorties en ventilation primaire par des canalisations PVC non inflammable. De grands caniveaux(largeur 400 mm) seront placés au droit des sauteuses ou marmites ;
- Remplacement vannes d'arrêt EC/EF en laiton : Fourniture et installation de vannes d'arrêt principale sur les deux réseaux EC/EF, vannes à installer sur les différents piquages et distributions à fournir aux différents diamètres correspondants aux points de montage. Tous les accessoires de montage des vannes (raccords, mamelons, réduction, etc.) sont à inclure ;
- Remplacement des siphons en dessous des éviers et plonges : Fourniture et replacement des siphons en dessous de éviers et plonges y compris tous les accessoires nécessaires au montage ;
- Installation des caniveaux d'arrêt d'eau devant les portes des monte-charges et au droit des portes entre la cuisine et le restaurant. Création des fosses et évacuation des déchets à la décharge. Installation des caniveaux et raccordement au réseau d'évacuation le plus proche (à valider) dans les règles de l'art;
- Climatisation et ventilation :
 - Réfection et isolation des gaines de climatisation : Remplacement des tôles galvanisées défectueuses ainsi que le supportage, réfection de l'isolation thermique y compris protection grillagées. Ceci inclus la fourniture de tout matériel et consommable, y compris toutes suggestions ;
- Repeindre les grilles de soufflage et de reprise : Peinture blanche satinée lavable;
- Electricité générale :
 - Réfection des câblages électriques: Fourniture matériel et consommable de câblage pour l'harmonisation et la réfection des circuits d'éclairage, de prises, d'alimentation de tous les équipements de la zone en travaux selon la nouvelle répartition, (câbles de diverses sections, gaines, protections électriques, accessoires, etc...) et installation y compris toutes suggestions. Tous les câbles vers les équipements devront être remplacés. Des prises plexo encastrées (LEGRAND ou SCHNEIDER) 2P+T devront être câblées. Tous les câblages devront se faire directement de l'équipement vers le coffret sans raccordement en chemin. Tous les câbles devront être invisibles (encastrés dans les murs, sol et plafonds dans des fourreaux, gaines, protections adéquates). On veillera à protéger les sorties des câbles qui rentrent directement dans les équipements (notamment les câbles qui viennent des sols et murs). Toutes les saignées et chemins de câbles nécessaires au passage des câbles sont pris en compte dans cette prestation;
 - Remplacement des Luminaires étanches encastrables : L'éclairage ne devra pas déformer les couleurs : et devra assurer un niveau d'éclairement de 500 lux sur les plans de travail ;
 - Remplacement des prises de courant complète plexo encastrée 2P+T avec obturateur : Fourniture et pose prise de courant 2P+T plexo encastrées avec obturateur, y compris boitier et tout autre accessoires de marque LEGRAND ou SCHNEIDER;
 - Remplacement des interrupteurs plexo encastrés : Fourniture et pose interrupteurs plexo encastrés, y compris boitier et tous les accessoires de marque LEGRAND ou SCHNEIDER.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent quatre-vingt millions deux cent trente-sept mille cinq cent (280 237 500) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte au niveau national à toutes entreprises spécialisées dans des travaux de bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **budget d'investissement HILTON Yaoundé CHC EXERCICE 2020** sur la ligne d'imputation budgétaire n° **P2018/11**.







7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC **B.P** . 11852, **Tél.** : 237 222 23 36 46, **Fax :** 237 222 22 32 10, <u>reine.ngogwem@hilton.com</u> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC **B.P**. 11852, **Tél.**: 237 222 23 36 46, **Fax**: 237 222 22 32 10, <u>reine.ngogwem@hilton.com</u> dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA (cent cinquante mille)**, payable au compte spécial « **CAS – ARMP 335988** » ouvert dans toutes les agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le 14 Février 2020 à 15H00 précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°_01_/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 du 15 JANVIER 2020

POUR LA RENOVATION DE LA CUISINE PRINCIPALE DU HILTON HOTEL YAOUNDÉ CHC

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de douze (12)mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq millions six cent quatre mille sept cent cinquante (5 604 750)** FCFA TTC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM) ;

NB: Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17 Février 2020** à **16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC au Hilton Yaoundé CHC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une** personne de leur choix dûment mandatée.







14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence caution de soumission;
- b) Offre technique incomplète pour :
 - Non-respect de l'une des caractéristiques du matériel;
 - · Absence de l'autorisation du fabriquant ;
 - Absence Fiches techniques ou prospectus des équipements (Compteur d'eau, Robinets, Détendeurs, Clapets, Caniveaux, Luminaires (simples et pour hottes);
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Offre financière incomplète pour absence de l'un des éléments suivants :
 - soumission timbrée, signée, datée et cachetée ;
 - Bordereau des Prix Unitaires ;
 - Détail Quantitatif et Estimatif ;
- e) N'avoir pas satisfait au moins quatorze (14) des dix-neuf critères (19) critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) PRESENTATION DE L'OFFRE : 2 critères ;
- b) REFERENCES: 2 critères;
- c) PERSONNEL : 6 critères ; d) LOGISTIQUE : 2 critères ;
- e) METHODOLOGIE ET ORGANISATION: 3 critères;
- f) VISITE DE CHANTIER : 2 critères ;
- g) PREUVES D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHE : 2 critères.

15. Attribution

- -Le Directeur Général Hilton Yaoundé CHC attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de manière satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.
- Toute attribution des marchés de travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) joursà partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique et au service des Marchés du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél.: 237 222 23 36 46, Fax: 237 222 22 32 10, E-mail: emile.akono@hilton.com, reine.ngogwem@hilton.com. Une visite du site des travaux est prévue le 21 JANVIER 2020 à 11h00 précises à la Direction Technique du Hilton Yaoundé CHC.

YAOUNDE le 15 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien







COMMUNE DE BLANGOUA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°004/DC/C-BLANGOUA/CIPM/2020 DU 04/01/2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOBRO EN MATERIELMADICAL, DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARIFINANCEMENT BIP

-MINSANTE EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Maire de la Commune de Blangoua Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement du Centre de Santé intégré de **KOBRO** en materiel médical dans la commune de BLANGOUA Département du LOGONE et CHARI.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont contenues dans le Dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public du MINSANTE (Exercice 2020).

- Montant: Huit millions (8 000 000) Francs CFA
- Imputation budgetaire
- 4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public du MINSANTE (Exercice 2020).

- Montant: Huit millions (8 000 000) Francs CFA
- Imputation budgetaire

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Blangoua, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de 20 000 (vingt mille) FCFA à la Recette Municipale de la Commune de Blangoua.







8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Blangoua, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de 20 000 (vingt mille) FCFA à la Recette Municipale de la Commune de Blangoua.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de Blangoua (Secretariat du Maire) au plus tard le **21/01/2020 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°004/DC/C-BLANGOUA/CIPM/2020 DU 04/01/2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE
DE KOBRO EN MATERIEL
MADICAL, DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **soixante (60) jours**, Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **cent soixante mille (160 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, dewont êhe impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **cent soixante mille (160 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, dewont êhe impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **21/01/2020 à 14 heures**,heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Blangoua siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Mairie Blangoua







14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Offre Administrative
- 1) Absence d'une pièce administrative;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) demières années.

b. Offie Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DDC;
- 2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordéreau des prix unitaires

NB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Blangoua

KOUSSERI le 4 Janvier 2020

Le MAIRE

MAHAMAT ABDOULKARIM







MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 003 /ASMI/MINHDU/2020 DU 13 JANVIER 2020 EN VUE DU RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants agréés pour la réalisation des études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des ouvrages d'art, voiries en terre et revêtues dans certaines villes du Cameroun, toutes sources de financement confondues (Fonds Routier (FR), Budget d'Investissement Public (BIP), etc....) pour les exercices 2020 et suivants, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun qui désirent participer à la pré -qualification pour ces prestations.

2. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré- qualification des Bureaux d'Etudes Techniques pour les études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des ouvrages d'art, voiries en terre et revêtues dans certaines villes du Cameroun, toutes sources de financement confondues (Fonds Routier (FR), Budget d'Investissement Public (BIP), etc...) pour les exercices 2020 et suivants.

3. Consistance des prestations

- 1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
- 2. Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
- Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (études techniques et/ou contrôle et surveillance des travaux ouvrages d'art ou de voiries urbaines) ;
- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser
- Présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9è étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), le 29 janvier 2020 à 10 heures précises, heure locale, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003 /ASMI/MINHDU/ 2020 DU 13 JANVIER 2020 EN VUE DU RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)»







5. Composition du dossier

Les BET qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les pièces administratives suivantes datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis:

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat. Le candidat indiquera dans cette lettre pour quelles prestations elle soumissionne (études techniques et/ou contrôle et surveillance) ;
- Une attestation de non-redevance en cours de validité (original) ;
- L'attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (original);
- L'original de l'attestation de non- exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente).

En cas de groupement de BET, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte notarié joint au présent dossier.

Nota benne : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

Volume 2 (Dossier Technique)

La liste des experts-clés

Le candidat fournira la liste de son personnel-clé qu'il compte mobiliser pour la mission, à savoir :

- -a : Pour les études techniques :
- Un (01) Ingénieur de génie civil, Chef de mission, qualification Bac + 5 minimum, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études de construction/réhabilitation des routes revêtues. Il doit être inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC);
- Un (01) Ingénieur routier (Projeteur), ayant au moins le grade d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BACC + 3), disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des études de construction ou réhabilitation des voiries revêtues. Il doit être inscrit l'ONIGC;
- Un (01) Ingénieur d'ouvrage d'art, ayant au moins le grade d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BACC + 3), disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des études et/ou de contrôle des ouvrages d'art et/ou hydrauliques (ponts, dalots, etc.). Il devra être inscrit à l'ONIGC;
- Un (01) Urbaniste, ayant au moins le niveau BAC + 4 en urbanisme ou équivalent, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des études de projets de voiries urbaines ;
- Un (01) Socio-économiste, ayant au moins le niveau BAC + 4 en sociologie ou en économie ou équivalent, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des études de projets de voiries urbaines ;
- Un (01) Géotechnicien, qualification minimale Bac + 2 en génie civil, géotechniques ou disciplines connexes, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des études des travaux géotechniques des routes revêtues ;
- Un (01) Ingénieur Topographe, qualification minimale bac + 2 en génie civil ou en topographie ayant une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des études routières. Il doit être inscrit à l'Ordre des Géomètres :
- Un (01) Environnementaliste diplômé (bac+4 minimum) en sciences environnementales ou équivalent, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des études et/ou contrôle environnemental des routes revêtues.
- III.2.1-b : Pour le contrôle et la surveillance:
- Un (01) Chef de mission : ayant au moins le grade d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BACC + 3), justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries urbaines. Il doit être inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC);
- Trois (03) « Techniciens de suivi » ayant au moins le grade de Technicien Supérieur de Génie Civil (BACC + 2) et justifiant chacun d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries urbaines ;







- Un (01) Topographe, ayant au moins le grade de Technicien de Topographie et Cadastre (BACC + 2) et justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans les travaux routiers ;
- Un (01) Laborantin ayant au moins le grade de Technicien de Génie Civil et justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle géotechnique des travaux routiers;

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera reietée.

Pour chaque personnel-clé ci-dessus, le candidat fournira les pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- Un curriculum vitae (CV) daté et signé par le concerné ;
- Une Copie certifiée conforme du diplôme;
- La Preuve de l'inscription à l'ONIGC pour l'Ingénieur Chef de mission, l'Ingénieur routier et l'Ingénieur Ouvrage d'art, uniquement;

Nota benne : La non- production de l'une de ces pièces entraînera, pour le personnel concerné, la note zéro (0). Les références du BET

Le candidat produira la liste de ses références précisant :

- Le nombre d'années d'expérience en études techniques ou contrôle et surveillance des travaux routiers ;
- Les prestations d'études techniques ou de contrôle et de surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries urbaines et ouvrages d'art, réalisées au cours des cinq (05) dernières années.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat enregistré comportant les premières et dernières pages, les pages de signatures, conjointement avec les attestations de bonne fin ou les procès-verbaux de réception correspondants délivrés par les services du Maître d'Ouvrage. Ces documents devront être clairs et lisibles.

Seules les références provenant des structures étatiques (ministères, mairies, sociétés de développements, etc.) seront acceptées.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat dressera la liste des moyens techniques et matériels qu'il compte mobiliser pour la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste:

- Des moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
- Du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, table traçante, photocopieuse) ;
- Du mobilier de bureau : tables, armoires et classeurs, etc. présents au siège du BET, avec indication de l'âge (fournir les factures des fournisseurs) ;
- Du matériel géotechnique propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel) ;
- De tout autre matériel topographique propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après l'attribution du marché auprès du BET concerné.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou du mandataire du groupement, devra permettre à Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat. .

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.







6. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif et technique non conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Avoir plus de deux (02) études en cours d'exécution au MINHDU avec un taux d'avancement inférieur au niveau APS;
- Ingénieur Chef de Mission non inscrit à l'ONIGC ;
- Ingénieur Routier non inscrit à l'ONIGC ;
- Ingénieur Ouvrage d'Art non inscrit à l'ONIGC ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après:

Personnel 50 pointsRéférences 30 pointsMatériel 20 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront retenus.

La grille d'évaluation est la suivante :

- a) Personnel (sur 50 points)
- b) Références du BET (sur 30 points)
- Ancienneté du BET / 5 pts (0,5 pt / année) ;
- Expérience justifiée en études techniques ou contrôle et surveillance des travaux routiers / 10 pts (2 pts/études réalisées ou projet contrôlé) ;
- Expérience justifiée en études techniques ou contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines / 15 pts (3 pts/ études réalisées ou projet contrôlé).

NB : Seules les références du Chef de Mission ou du promoteur du BET et les contrats de sous-traitance dans le cadre des Marchés Publics seront aussi éligibles.

- c) Matériel du BET (20 points)
- Pick-up ou autre véhicule de liaison / 6 pts (2 pts/véhicule) :
- Ordinateurs / 2 pts (0,5 pt / unité);
- Imprimantes / 2 pts (0,5 pt / unité);
- Photocopieuses / 1 pt (0,5 pt / unité);
- Table traçante / 1 pts;
- Logiciels d'études routières (Piste et autres) / 2 pts ;
- Matériel topo / 3 pts (distance mètre=1pt; chaîne=0,5pt; théodolite=1pt; porte-mire=0,5pt ou station totale=3pts);
- Matériel de laboratoire géotechnique 3 pts (balance=0,5pt ; jeu de tamis=0,5pt ; moule Proctor=0,5pt ; densitomètre à membrane=0,5pt, étuve =0,5pt ; appareil de Casagrande =0,5pt).

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la Direction des Opérations Urbaines (DOU), téléphone 22 21 99 18 /22 21 99 21.







8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint tient lieu de publication du résultat de la pré-qualification.

Les BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint pour les études techniques ou le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries en terre ou revêtues dans certaines villes du Cameroun.

En outre, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun, le nombre de Marchés dont un candidat pourrait être attributaire est limité à deux (02) contrats d'études techniques et deux (02) contrats de contrôle et surveillance des travaux. Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la Direction des Opérations Urbaines (DOU), téléphone 22 21 99 18 /22 21 99 21.

YAOUNDE le 13 Janvier 2020

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE







MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0002/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 13 JANVIER 2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE POUR LA MODERNISATION DE L'INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE DE MAROUA.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

Dans l'optique de faire une étude diagnostique du fonctionnement et de proposer un plan de rénovation/réhabilitation de l'ICE de Maroua assorti d'un chronogramme de mise en œuvre, le Ministre des Affaires Sociales lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (AAMI).

Le but du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est de constituer une liste restreinte des consultants ou cabinets de consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines des politiques publiques ; de la protection de l'enfant, du Génie Civil, en construction mécanique et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation de l'étude pour la modernisation de l'Institution Camerounaise de l'Enfance de Maroua.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines des politiques publiques ; de la protection de l'enfant, du Génie Civil régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les consultants ou cabinets de consultants intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du MINAS pour l'exercice 2020.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2ème étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales au plus tard le 04 FEVRIER 2020 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 13 JAN 2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE POUR LA MODERNISATION DE L'INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE DE MAROUA».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »







6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

N° D'ORDRE DOCUMENT

A.1 Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du consultant ou du cabinet de consultants.

A.2 L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance

A.3 L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

A.4 La photocopie de la carte de contribuable

A.5 L'attestation de non redevance

A.6 La photocopie du registre de commerce

A.7 La photocopie de l'attestation de localisation et du plan de localisation

A.8 L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE DOCUMENTS DE METHODOLOGIE

B.1 Références du consultant ou du cabinet de consultants: le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des quinze (15) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- le nom du Maître d'Ouvrage ;
- les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le

Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin.

B.2 Une note méthodologique : cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations ;

La compréhension de la mission

Plan d'étude : le plan de l'étude présente globalement les étapes de la démarche à suivre ;

Chronogramme d'exécution de l'étude : le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.

B.3 PERSONNEL

Les consultants ou cabinets de consultants doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la mission. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit :

- Un Chef de mission, Spécialiste des politiques publiques, de niveau universitaire, et justifiant d'une expérience d'au moins 10 ans dans l'analyse et la planification stratégique des politiques publiques.
- un Expert en protection de l'enfant, diplômé de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature ou juriste titulaire d'un diplôme de niveau universitaire justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en matière de protection de l'enfant.

Personnel d'appui : les consultants pourront se faire assister par des collaborateurs dans des domaines de compétence tels que le génie civil, la construction mécanique, etc.

Le consultant devra fournir la liste du personnel-clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées, accompagnée :

- Des Curricula Vitae de son personnel, datant de moins de trois (03) mois et signés de chaque expert ;
- De la copie du diplôme certifiée conforme par une autorité compétente ;
- De la photocopie du diplôme le plus élevé de chaque expert ;
- De la définition des affectations de chaque expert.

7. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme;

Fausse déclaration ou document falsifié ;

Note Technique inférieure à soixante dix (70) points sur cent (100)

Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

i. Présentation de l'offre : 3 points



JDM n° 1973 du 15 Janvier 2020





ii. Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires (premières et dernières pages

assorties des procès-verbaux de réception): 20 points iii. Personnel (Qualifications et expériences) : 55 points

iv. Plan de travail et méthodologie: 12 points v. Moyens matériels et logistiques : 10 points.

N°	Critères d'évaluation de base	Répartition	Notation		
			Points	Tota	al
		Sommaire général	0,5	3	3
	Présentation des dossiers de consultation	Sommaire de chaque partie	0,5		
1	consultation	Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5		
		Lisibilité	0,5		
		Intercalaire de couleur	0,5		
		Reliure	0,5		
2		Nombre de missions réalisées	0	0	8
	Références du consultant ou du cabinet		1 à 3	2	
	de consultants pour les études similaires		4 à 6	4	
			7 à 9	8	
		Nombre de missions réalisées en lien avec la	0	0	12
		protection/prise en charge de l'enfant	1 à 3	3	
			4 à 6	6	
			7 à 9	9	
			10 à 12	12	







3	Personnel (Qualifications et	Expérience du Chef de mission (nombre de	0	0	20
	expériences)	prestations réalisées dans le domaine de dans l'analyse et la planification stratégique des	1 à 3 ans	5	
		politiques publiques)	4 à 6 ans	10	
			7 à 9 ans	15	
			? 10 ans	20	
		Expérience de l'Expert en protection de l'enfant	1 à 3 ans	3,75	15
			4 à 6 ans	7,5	
			7 à 9 ans	11,25	
			? 10 ans	15	
		Expérience de l'ingénieur de Génie Civil inscrit	0	0	10
		dans l'ordre des ingénieurs.	1 à 3 ans	5	
			4 à 5 ans	10	
		Expérience du technicien en construction	0	0	10
		mécanique	1 à 3 ans	5	
			4 à 5 ans	10	
4	Plan de travail et méthodologie	Une note méthodologique	4		12
		Compréhension de la mission	4		
		Plan d'étude	2		
		Chronogramme d'exécution de l'étude	2		
5	Moyens matériels et logistiques	Ordinateur	2		
		Imprimante, scanner	2		10
		Logiciels 2		!	
		Véhicule	2		
		Matériel de communication	2	<u> </u>	
		Total			100

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

- La non production de l'une des informations entraînera la note zéro (0)
- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.







8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les consultants ou cabinets de consultants dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de soixante dix (70) points sur cent (100) au moins seront pré qualifiées pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 13 Janvier 2020

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK Pauline Irène







MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/MINHDU/2020 DU 13 JANVIER 2020 EN VUE DE LA FORMATION DE 200 JEUNES EN DIFFICULTE AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN DANS LES COMMUNES DE DOUALA 3ÈME ET YABASSI (FABRICATION ET POSE DES PAVES ET DES BRIQUES DE TERRE COMPRIMEES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BF MINHDU/EXERCICE 2020 LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

La lutte contre le chômage des jeunes est une préoccupation majeure du Chef de l'Etat dans le cadre de la politique dite des << Grandes Ambitions>>, qui place l'amélioration des conditions de vie des camerounais au centre de toutes les préoccupations de développement économique et social. Cette volonté politique est réaffirmée par l'adoption par le Gouvernement du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) d'une part, et d'autre part de la Stratégie de Promotion des activités recourant à l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) au cours de l'exercice budgétaire 2019, qui font de la promotion de l'emploi et de l'insertion sociale des jeunes en difficulté l'une des priorités essentielles des pouvoirs publics.

Selon l'Enquête sur l'Emploi et le secteur Informel (EESI) réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS), le chômage des jeunes est de l'ordre de 17% au plan national dont respectivement 22% à Douala et 30% à Yaoundé. Cette situation entraîne dans les villes l'aggravation d'un certain nombre de fléaux sociaux qui sont préjudiciables à la stabilité sociale. Il s'agit de l'alcoolisme, la toxicomanie, la délinquance juvénile, la prostitution et d'autres incivilités urbaines.

Dans le cadre des missions sociales et d'encadrement des jeunes urbains qui sont assignées au MINHDU, figure la création des emplois décents en faveur des jeunes, à travers la promotion des activités recourant à l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). En effet, le milieu urbain constitue un important gisement d'emplois qu'il importe de capitaliser dans les domaines de : l'infrastructure, l'habitat social, les microprojets d'intérêt communautaire, l'assainissement, l'embellissement etc. Or la plupart des jeunes en quête d'emplois sont souvent déscolarisés, sans qualifications ni expériences professionnelles, ce qui rend difficile leur insertion dans l'exécution des projets urbains.

C'est dans ce contexte que le MINHDU a entrepris depuis l'exercice budgétaire 2007 la mise en œuvre d'un important programme de formation des jeunes en difficulté à certains métiers productifs du secteur urbain. En l'occurrence, la fabrication et la pose des pavés ; la fabrication et l'utilisation des matériaux locaux de construction ; l'horticulture urbaine ; la câblodistribution d'images par câbles ; la gestion des unités de production des pavés etc.

La particularité de la session de formation de l'année 2020 est qu'elle sera davantage axée sur la théorie et la phase des cas pratiques afin que les jeunes soient directement opérationnels sur le terrain.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré - qualification des Bureaux d'Etude nationaux jouissant d'une expertise avérée dans le domaine de la formation des jeunes aux métiers du secteur urbain. L'objectif global est de renforcer les capacités socioprofessionnelles des jeunes en difficulté aux fins de leur insertion dans l'exécution des projets urbains, à travers l'organisation des sessions de formation de courte durée aux plans théorique et surtout pratique des jeunes en difficulté sélectionnés à la fabrication et pose des pavés.

3. Consistance des prestations

Les missions et prestations attendues des BET dans le cadre de la réalisation de ce projet sont les suivantes :

- Produire les supports de formation pour chaque module ;
- assurer la formation théorique et pratique des jeunes à la technique de fabrication et pose des pavés et des briques de







terre comprimé;

- expérimenter les enseignements dispensés à travers des cas pratiques dans les domaines retenues pour cette session de formation :
- initier les apprenants à la gestion des petits projets d'unité HIMO;
- mettre à disposition les kits des participants (sacoches, carnets, stylos, crayons etc.);
- prendre en charge les émoluments des experts chargés d'assurer la formation et les frais relatifs à la réunion de validation des supports de formation ;
- prendre en charge la restauration des jeunes pendant toute la session de formation ;
- payer les frais de transport hebdomadaires des jeunes à former ;
- rédiger et produire des rapports d'activités hebdomadaires ;
- rédiger et produire en quatre (10) exemplaires et en version papier et électronique modifiable, le rapport général final ressortant les recommandations pertinentes sur les modalités de pérennisation et de réplication de ce type de projet, assorti des supports de communication (CD audio vidéo) ;
- confectionner des banderoles publicitaires ;
- produire les attestations de fin de formation préalablement validées par le Maître d'Ouvrage ;
- produire au moins trente photos dans deux (02) supports distincts (clé USB et CD) retraçant le déroulement de la cérémonie d'ouverture de la session de formation, de des différentes phases de la formation théorique et pratique des jeunes ;
- assurer la couverture médiatique lors des cérémonies de lancement et de clôture des sessions de formation par les médias publics et privés (radio et télévision) et le journal le citadin du MINHDU en collaboration avec la Division du Développement Social Urbain.

La prestation est composée d'un lot unique :

N° LOT	Communes	effectifs
I. Unique YABASSI (BRIQUEs DE TERRE COMPRIMEES)		100
	DOUALA 3 ^{ème} (pavés)	100

4. Financement

BF MINHDU/EXERCICE 2020

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies, marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain à l'immeuble ministériel n°1 (face Poste centrale) au 9è étage-porte 09T02 le 29 janvier 2020, à 10 heures, heure locale au plus tard avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AMI/MINHDU/2020 DU 13 JANVIER 2020 EN VUE DE LA FORMATION DE 200 JEUNES EN DIFFICULTE AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN DANS LES COMMUNES DE DOUALA 3ème ET YABASSI (FABRICATION ET POSE DES PAVES ET DES BRIQUES DE TERRE COMPRIMEES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : BF MINHDU/EXERCICE 2020

6. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 (Pièces Administratives)

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas), datées d'au plus trois (03) mois :

- Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- Une attestation de non-redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts;
- Une attestation de non faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du soumissionnaire ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

En cas de groupement de BET, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

. Il est précisé que l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat



JDM n° 1973 du 15 Janvier 2020





Volume 2 (Dossier Technique)

La liste du personnel d'encadrement

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un Chef de Mission (Ingénieur de Génie Civil) ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation.
- Deux Technicien Supérieur de Génie Civil (TSGC) ayant une expérience supérieure ou égale à 3 ans dans le domaine de la formation.

Le Candidat fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- Les copies certifiées d'au moins deux contrats signés au cours de l'exercice des projets de formation similaires pour l'ensemble du personnel clé.
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- La définition des affectations proposées pour chaque personnel.

N.B.: - La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'Expert en question, la note zéro (0);

- Tout dossier comprenant un personnel fonctionnaire sera purement et simplement rejeté.

Les références du BET et sa compréhension du travail demandé

- Le BET produira la liste de ses références dans les prestations requises. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :
- La copie de l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maître d'ouvrage;
- Le lieu d'exécution du projet ;
- Une autorisation permettant de saisir le Maître d'ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.
- Le BET produira également un petit exposé relatif à sa compréhension des prestations au double plan théorique et pratique (contexte, objectifs, méthodologie, planning d'exécution, résultats attendus).
- Les BET intéressés remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations complémentaires sur les prestations attendues auprès de la Division du Développement Social Urbain (DDSU) du MINHDU aux heures ouvrables, à l'immeuble ministériel n°2, 4ème étage, porte 406, téléphone 222 22 35 87.
- NB: les références du mandataire devront représenter au moins les trois quart (3/4) des références totales.
- 6.2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

- 1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
- 2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
- La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, projecteur, scanneur, logiciel, photocopieuses, etc.) présents au siège du BET ;
- La liste de tout autre matériel technique etc..., propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après l'attribution du marché auprès de la firme concernée.

N.B : La location desdits matériels doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agrée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le soumissionnaire peut pré financer les prestations à hauteur d'au moins 15 millions de FCFA.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.







7. Critères d'évaluation

Etre un BE installé au Cameroun ;

Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du présent avis ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour la réalisation des prestations demandées ;
- Présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser ;

Jouir d'une expertise avérée dans les prestations requises (documentation, références dans des prestations similaires, références dans la mise en œuvre des activités recourant à l'approche HIMO, disponibilité du personnel qualifié, disponibilité du matériel technique requis etc.). Critères éliminatoires :

- Dossiers administratif ou technique non conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non justification de la réalisation d'une prestation similaire au cours des cinq dernières années ;
- Présentation d'un dossier de fonctionnaire en service ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100. Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- A Références 20 points
- B Personnel d'encadrement 40 points
- C Matériels 10 points
- D Organisation Méthodologie et Planning 30 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour la suite de la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent avis peuvent être obtenus auprès de la **Division du Développement Social Urbain (DDSU)** du MINHDU aux heures ouvrables, à l'immeuble ministériel n°2, porte 406, **téléphone 222 22 35 87**.

9. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint tient lieu de publication du résultat de la pré-qualification.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 76 (6) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun, le nombre de Marchés dont un candidat pourrait être attributaire est limité à un (01) contrat.

YAOUNDE le 13 Janvier 2020

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE







MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°20/0003/ASMI/MINSEP/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES 2E GENERATION (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la pratique des activités physiques et sportives sur l'ensemble du territoire national, le Ministre des Sports et de l'Education Physique a initié en 2006 le Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS) dont l'objectif général consistait à doter le Cameroun des installations sportives modernes en quantité et en qualité. Avec l'avènement de la seconde phase de la vision, qui se traduira par une nouvelle planification qui permettra au Cameroun d'atteindre ses objectifs de croissance et de devenir un pays émergent à l'horizon 2035, il s'est avéré nécessaire d'ajuster la programmation des projets inscrits au PNDIS à cette nouvelle donne en vue d'arrimer les projets aux facteurs d'émergence du pays. C'est dans cette optique que le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de la pré-qualification, en procédure d'urgence, des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et/ou des groupements de BET.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Consultants désireux de participer à la pré-qualification en vue de la constitution d'une liste restreinte devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de la prestation sus-évoquée.







3. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont les suivantes :

- faire une revue de la documentation sur les infrastructures sportives ;
- élaborer une nomenclature des infrastructures sportives ;
- organiser les ateliers de lancement et de validation du travail exigé ;
- ressortir l'implication des fédérations sportives ;
- mettre en place les mécanismes de collaboration avec les CTD ;
- élaborer le mécanisme de partage d'expériences et la recherche des offres issues de la coopération ;
- évaluer la complexité du programme ;
- élaborer le management du programme ;
- évaluer le coût du programme.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés contre récépissé au plus tard le 31 JANVIER 2020 à 12 heures précises, heure locale au Ministère des Sports Et de L'Education Physique, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, B.P. :1016 Tél. :222 22 92 94 Yaoundé et devra porter la mention :

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 20/0003/ASMI/MINSEP/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'ELABORATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES 2E GENERATION







5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux volumes.

volume 1 : Dossier administratif

L'enveloppe 1 comprendra les pièces administratives suivantes en originaux ou copie certifiées conformes.

- a. une attestation de non faillite;
- b. une attestation de non redevance;
- c. Attestation de non exclusion de l'ARMP.
- d. la copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité.

N.B : L'absence ou la non validité d'une pièce ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- 1- la compréhension de la mission ;
- 2- une méthodologie sommaire et un plan de travail pour accomplir la mission;
- 3- la composition de l'équipe proposée, par spécialité, (joindre une copie du CV signé sur l'honneur, une photocopie certifiée conforme du diplôme requis)
- 4- Moyens matériels.

L'entreprise, le Cabinet et/ou groupement de Cabinets fournira la liste définissant le personnel d'encadrement dont : Chef de mission :

Un Expert en analyse, gestion et suivi/évaluation des projets : ayant effectué des études supérieures en gestion de programmes ou projets, justifiant au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle dans la pratique de la gestion de programmes ou projets et le suivi/évaluation des projets;

Un Ingénieur du Génie Civil : ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du BTP.

Un Expert en Sciences Sociales : Etudes supérieures en sciences sociales (sociologie de l'éducation philosophie, Psychologie, Droit, Economie, Anthropologie), ayant au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle dans la conduite des études en sociologie de l'éducation et systèmes de formation.

Deux spécialistes en Education Physique et Sportive :

Diplômés d'un institut supérieur de formation en sport et éducation physique et justifiants de références avérées dans le domaine, ayants au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle.

Il sera produit une liste du personnel d'appui composée devant assister l'équipe du projet pour la bonne exécution. Cette liste sera accompagnée des pièces justificatives [CV et copie légalisée de diplômes datant de moins de trois (03) mois].

6. Critères d'évaluation

- a- Critères essentiels
- Qualifications et compétence du personnel clé......50 points

Total 100 points

b- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration et/ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100.

NB : Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points sur 100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés –Tél : 222 22 92 94).

8. Evaluation et publication des resultats

Les consultants retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions de l'article 76 alinéa 4 Décret n°2018/366 portant code des marchés publics au Cameroun

YAOUNDE le 15 Janvier 2020

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse







MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°20/0004/ASMI/MINSEP/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA MISE PLACE DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

La communication électronique et le travail collaboratif sont des concepts et techniques qui permettent d'accroître la productivité au travail tout en réduisant les coûts de communication. Ces techniques, pour fonctionner ont besoin d'une infrastructure de réseau informatique solide et fiable permettant le transport de la voix, de l'image ainsi que des données.

A la suite des multiples plaintes des utilisateurs du Ministère des Sports et de l'Éducation Physique au sujet de la faiblesse du débit Internet et même de la difficulté d'accéder au réseau (filaire ou hertzien), le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de la pré-qualification, en procédure d'urgence, des consultants pour la Reconstruire le réseau informatique du Ministère des Sports et de l'Éducation Physique aux standards normalisés de câblage, d'adressage, de croissance de la couverture Hertzienne et de sécurisée d'un réseau d'entreprise.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Consultants désireux de participer à la pré-qualification en vue de la constitution d'une liste restreinte devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de la prestation sus-évoquée.

3. Consistance des prestations

L'étude consistera en la mise place du réseau local informatique dans les Services Centraux du Ministère des Sports et de l'Education Physique. Il s'agira spécifiquement de :

- Élaborer un état des lieux des difficultés d'accès aux ressources réseau et Internet des personnels du MINSEP,
- Élaborer le cahier de charges de reconstruction du réseau informatique du MINSEP,
- Construire le réseau,
- Évaluer les services déployés,
- Évaluer la Qualité de service,
- Élaborer le cahier de charges de la maintenance du réseau informatique du Ministère des Sports et de l'Education Physique,
- Élaborer une proposition de formation des personnels du MINSEP à une utilisation adéquate des ressources réseau et Internet.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés contre récépissé au plus tard le 31 janvier 2020 à 12 heures précises, heure locale au Ministère des Sports Et de L'Education Physique, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, B.P. :1016 Tél. :222 22 92 94 Yaoundé et devra porter la mention :

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 20/0004/ASMI/MINSEP/2020 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE PLACE DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE







5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux volumes.

volume 1: Dossier administratif

L'enveloppe 1 comprendra les pièces administratives suivantes en originaux ou copie certifiées conformes.

- a. une attestation de non faillite;
- b. une attestation de non redevance;
- c. Attestation de non exclusion de l'ARMP.
- d. la copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité.

N.B : L'absence ou le non validité d'une pièce ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- 1- la compréhension de la mission ;
- 2- une méthodologie sommaire et un plan de travail pour accomplir la mission;
- 3- la composition de l'équipe proposée, par spécialité, (joindre une copie du CV signé sur l'honneur, une photocopie certifiée conforme du diplôme requis)
- 4- Moyens matériels.

L'entreprise, le Cabinet et/ou groupement de Cabinets fournira la liste définissant le personnel d'encadrement dont :

- Chef de mission : Ingénieur informaticien option système et réseaux (six (06) ans d'expérience professionnelle avec ancienneté supérieure ou égale à trois (03) ans dans le domaine du réseau informatique)
- Chef de chantier : Ingénieur des travaux informatiques (quatre (04) ans d'expérience professionnelle avec ancienneté supérieure ou égale à deux (02) ans dans le domaine du réseau informatique) ;
- Technicien supérieur en maintenance informatique et réseaux (02 ans d'expérience dans le domaine du réseau informatique).

Il sera produit une liste du personnel d'appui composée devant assister l'équipe du projet pour la bonne exécution. Cette liste sera accompagnée des pièces justificatives [CV et copie légalisée de diplômes datant de moins de trois (03) mois].

6. Critères d'évaluation

- a- Critères essentiels
- Qualifications et compétence du personnel clé......50 points

Total 100 points

- b- Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration et/ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100.

NB : Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points sur 100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés –Tél : 222 22 92 94).

8. Evaluation et publication des resultats

Les consultants retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions de l'article 76 alinéa 4 Décret n°2018/366 portant code des marchés publics au Cameroun

YAOUNDE le 15 Janvier 2020

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse







HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°001/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/DE DU 10/01/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2019 DU 28 NOVEMBRE 2019 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstetrique et Pédiatrique de Douala.

Communique:

L'avis d'Aappel d'Offres National E en procédure d'urgence n°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2019 du 28 novembre 2019 pour les services de nettoyage et d'entretien au sein de l'Hôpital Gynéco-Obstetrique et Pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2020 est déclaré infructueux

DOUALA le 10 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile







AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 0035 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NO 18/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 18/11/2019

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N° 0029 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn du 09 Janvier 2020, la lettre-commande relative aux travaux d'aménagement des toilettes pour le personnel de l'Aéroport de Ngaoundéré, est attribuée à la société Interface Concept Management (ICM), BP 2498 Yaoundé, Tél : 651 61 87 87, pour un montant toutes taxes comprises de Dix-huit millions cent soixante-quatre mille huit cent cinquante-quatre (18 164 854) F CFA et un délai d'exécution de Trois (03) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas







SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

COMMUNIQUE POSTPONEMENT OF OPENING OF OPEN NATIONAL INVITATIONS TO TENDER FOR PROVISION OF CATERING SERVICES AND PROVISION OF INSURANCES SERVICES TO STUDENTS OF THE UNIVERSITY OF BUEA

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

The Vice-Chancellor of thr University of Buea announces that the opening of Open National Invitations to Tender N° 009/ONIT/UB/19 and 010/ONIT/TB/UB/19 of 11/12/2019, for the Provision of insurance services to 10.000 Students and Provision of catering Services to Students of thr University of Buea has been posponed from 17/01/2020 to 22/01/2020.

All other things remain unchanged . We regret any incoveniences caused

BUEA le 14 Janvier 2020

Le VICE-RECTEUR

NGOMO HORACE Manga







MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

COMMUNIQUE N° 2020/001/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2019/005/CIPM/MAETUR DU 10/10/2019.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur de la MAETUR communique :

Les Entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2019/005/CIPM/MAETUR du 10/10/2019, pour la mission triennale de gardiennage et de sécurisation des installations de la MAETUR, lot 01 : sites de Yaoundé ; lot 02 : sites de Douala (Opération 156) sont informées que ledit Appel d'Offres est déclaré infructueux.

Lesdites Entreprises sont priées de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER







AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 0034 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 21/11/2019

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N° 0030 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cndu 09 Janvier 2020, le marché relatif aux travaux de construction des bureaux en matériaux préfabriqués pour le personnel de la société Aéroports Du Cameroun SA, a été attribué à la sociétéTACH-ELEC Sarl, BP: 8 374 Yaoundé, Tél: 222 20 66 19/ 658 59 54 00/697 82 06 44/677 67 60 20, pour un montant toutes taxes comprises de Deux cent quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante (248 890 560) F CFA et un délai d'exécution de Cinq (05) mois

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas







AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 0037 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 15/11/2019

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 033-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg du 09 Janvier 2020, Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 17/AONO/ADC/CIPM/2019 du 15/11/2019, relatif à la fourniture de dix (10) véhicules à la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été déclaré infructueux.

Le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre sous quinzaine à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci sera détruite.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas







SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°034/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE LA SCDP À DOUALA.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°034 du 18/12/2019 Relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme su?t :

Rang	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1er	GRENIER MODERNE DU LITTORAL	4/5	48 892 607	Trois (03) mois	Attributaire : offre moins disante
	YVES OLOUME	4/5	/	1	Eliminée pour Bordereau des Prix Unitaires non conforme au modèle prescrit par le DAO.
	GROUPEMENT TRACOCAM	3/5	1	/	Eliminée note technique inférieure au minimum requis.
	MAJESTIC CHALLENGE	2/5	/	/	Eliminée pour note technique inférieure au minimum requis.

Le Directeur Générai de 'entreprise GRENIER MODERNE DU LITTORAL est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 18 Décembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL







SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°011/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REVÊTEMENT ANTICORROSION EXTÉRIEUR DE SIX (06) BACS AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°011 du 08/07/2019 Relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme su?t :

Entreprise	Adress	te Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
BOCQM INDUSTRY	B.P : 60 Douala Camero	a- Bafoussam	124 872 637	Soixante-douze (72) jours

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dés publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant. Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites

DOUALA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL







SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 030/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/DG/DEX/SEM/CHSEQ/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BÉTON ARMÉE POUR LE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES AU CENTRE DE FORMATION À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE DE DOUALA À KENDECK ;

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n° du relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Lot	Soumissionnaire	Note technique (%)	Montant Corrigé TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observations
1	JZ SERVICES	80	41 804 280	Quatre-vingt-dix (90) jours	Attributaire
	ETS IBTES	80	46 588 009	Quatre-vingt-dix { 90) jours	
	ERTA Sarl	80	47 220 349	Quatre-vingt-dix (90) jours	
	Groupement ADEC-CSYIC	80	50 460 857	Cinquante (50) jours	
	ETS GML	100	58 009 162	Quatre-vingt-dix (90) jours	

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 18 Décembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL







AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 2784 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DE L'ENTREPRISE NO 04/ADC/DG/DP/2019 DU 04/12/2019

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N° 1183-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1 du 09 Décembre 2019, la lettre-commande relative à la mission de suivi, de contrôle technique et de surveillance de l'exécution des travaux de renouvellement du système de traitement des bagages dans les Aéroports Internationaux de Yaoundé-Nsimalen et Garoua, a été attribuée à la société **HYDRAC**, BP: 12 806 Douala, Tél: 233 37 04 36 /233 37 04 63, pour un montant toutes taxes comprises de Quarante-neuf millions trois cent neuf mille huit cent soixante-quinze (49 309 875) FCFA pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas







SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°004PORTANT PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°021/AMI/SIC/2019 DU 17 DÉCEMBRE 2019 POUR LA CONSTITUTION D'UN FICHIER DES FOURNISSEURS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICE 2020

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les soumissionnaires intéressés par la consultation sus référencée sont informés que le dépôt des offres initialement prévu le mardi, 14 janvier 2020 est reporté au jeudi, 27 janvier 2020 à 13 heures précises.

YAOUNDE le 13 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA







AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0030 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX EN MATÉRIAUX PRÉFABRIQUÉS POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
 - Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
- Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
- Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
- Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 19/AONO/ADC/CIPM/2019 du 21/11/2019;
- Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;
- Considérant la correspondance n° 0217 -19/ADC/CIPM/se du 20 Décembre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE:

- ARTICLE 1.- le Marché relatif aux travaux de construction des bureaux en matériaux préfabriqués pour le personnel de la société Aéroports Du Cameroun SA, est attribué à la société TACH-ELEC Sarl, BP: 8374 Yaoundé, Tél: 222 20 66 19/658 59 54 00/697 82 06 44/677 67 60 20, pour un montant toutes taxes comprises de Deux cent quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-Dix mille cinq cent soixante (248 890 560) F CFA et un délai d'exécution de Cinq (05) mois.
- ARTICLE 2 Le Directeur Général de la société TACH-ELEC Sarl est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.
- ARTICLE 3 La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 9 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas







AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0029 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TOILETTES POUR LE PERSONNEL DE L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRÉ.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
- Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
- Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
- Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 18/AONO/ADC/CIPM/2019 du 18/11/2019;
- Vu Les Rapports d'analyses des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 0215 -19/ADC/CIPM/se du 20 Décembre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE:

- <u>ARTICLE 1</u>.- la lettre-commande relative aux travaux d'aménagement des toilettes pour le personnel de l'Aéroport de Ngaoundéré, est attribuée à la société Interface Concept Management (ICM), BP 2498 Yaoundé, Tél : 651 61 87 87, pour un montant toutes taxes comprises de Dix-huit millions cent soixante-quatre mille huit cent cinquante-quatre (18 164 854) F CFA et un délai d'exécution de Trois (03) mois.
- <u>ARTICLE 2</u>- Le Gérant à la société **Interface Concept Management (ICM)** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande:
- ARTICLE 3 La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL







SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 381/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU LOTS 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 044/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/07/2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR CAMIONS KERAX DXI 11 A LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

DECIDE:

<u>Article 1er</u>: L'entreprise ci-après citées est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
2	SOSEA		90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 13 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO







SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°034 /DA/DG/CM-SCDP/2019

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maïtre d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques

La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;

La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°034/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM?SCDP/2019 relatif aux travaux de rénovation de l'immeuble du Centre médico-social de la SCDP;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission interne de Passation des Marchés.

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de rénovation de l'immeuble du Centre médico-social de la SCDP :

Entreprise	Adresse	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
GRENIER MODERNE DU LITTORAL	B.P : 768 Douala- CAMEROUN	48 892 607	Trois (03) mois

Article 2 : Le Directeur Géneral de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 18 Décembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL







SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°011/DA/DG/CM-SCDP/2019

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques

La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;

La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et

du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n'011/AONO/DG/DEX/SEM/CMSCDP/2019 relatif aux travaux de revêtement anticorrosion extérieur de six (06) bacs au dépôt SCDP de Bafoussam:

Considérant la proposition d'attribution de la Commission interne de Passation des Marchés,

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de revêtement anticorrosion extérieur de six (06) bacs au dépôt SCDP de Bafoussam :

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
BOCOM INDUSTRY	B.P : 6088 Douala- Cameroun	Dépôt SCDP de Bafoussam	124 872 637	Soixante-douze (72) jours

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés de la SCDP pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL







SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°030/DA/DG/CM-SCDP/2019

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du l2 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques

La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;

La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP :

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°030/AONO/DG/DEX/SEM/CHSEQ/CIPMSCDP/2019 relatif aux travaux de construction d'un dalot en béton armée pour le drainage des eaux pluviales au Centre de Formation à la sécurité Industrielle de Douala à Kendeck;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés,

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de construction d'un dalot en béton armée pour le drainage des eaux pluviales au Centre de

Entreprise	Adresse	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
JZ SERVICES	B.P : 7865 Douala-CAMEROUN	41 804 280	Quatre-vingt-dix (90) jours

<u>Article 2</u>: Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 18 Décembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL







AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 1183 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MISSION DE SUIVI, DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE SURVEILLANCE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME DE TRAITEMENT À BAGAGES DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ-NSIMALEN ET GAROUA.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
- Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
- Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
- Vu Le Dossier de consultation N°04/ADC/DG/DP/2019 du 04 Décembre 2019 :
- Vu Les Rapports d'évaluation des offres administratives, techniques et financières ;
 Considérant la Lettre n° 065 -19/ADC/PCA/cm du 25 Novembre 2019 du Comité d'Evamen des Dema
- Considérant la Lettre n° **065 -19/ADC/PCA/cm du 25 Novembre 2019** du Comité d'Examen des Demandes des Dérogations autorisant le Directeur Général à attribuer lesdites prestations à la société HYDRAC

DECIDE:

- ARTICLE 1.- La lettre-commande relative à la mission de suivi, le contrôle technique et à la surveillance de l'exécution des travaux de renouvellement du système de traitement à bagages dans les Aéroports Internationaux de Yaoundé-Nsimalen et Garoua, est attribuée à la société HYDRAC, BP: 12 806 Douala, Tél: 233 37 04 36 /233 37 04 63/ 233 37 24 82, pour un montant toutes taxes comprises de Quarante-neuf millions trois cent neuf mille huit cent soixante-quinze (49 309 875) FCFA et un délai d'exécution de quatre (04) mois.
- **ARTICLE 2 -** Le Directeur Général de la société **HYDRAC** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement dudit Marché.
- ARTICLE 3 La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.













AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0033 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N° 17/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 15/11/2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) VÉHICULES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires à celles du décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
- Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N° 17/AONO/ADC/CIPM/2019 du 15/11/2019**, pour la fourniture de dix (10) véhicules à la société Aéroports Du Cameroun S.A;
- Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;
- Considérant la correspondance N° 0214-19/ADC/CIPM/se du 20 Décembre 2019, de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE:

ARTICLE 1er — Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 17/AONO/ADC/CIPM/2019 du 15/11/2019, relatif à la fourniture de dix (10) véhicules à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 – La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas







HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°001/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/DE DU 10/01/2020 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2019 DU 28 NOVEMBRE 2019 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTETRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux

marchés publics;

Vu les circulaires N°002 et 003/CAB/PM du 31Janvier 2001 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ; Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2001 portant formation du Gouvernement.

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février

2001 portant organisation e fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu la circulaire N° 0011CIMINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au

contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et

des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Arrêté N°00891A/MINMAPI du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED);

Vu la Décision N° 000004041D/MINMAPISGIDAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation

des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu les résolutions du Conseil d'Administration de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de passation des marchés publics du 30 décembre 2019

Vu l'Appel d'Offres N°001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2019 DU 28 NOVEMBRE 2019 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTETRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECIDE:

Article 1er : L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 001/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2019 du 28 novembre 2019 pour la fourniture des services d'entretien et de nettoyage à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique, et Pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2020 est **déclaré infructueux**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 10 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile







MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

DECISION N° 004 DU 09 JANVIER 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2019/005/CIPM/MAETUR DU 10/10/2019, POUR LA MISSION TRIENNALE DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURISATION DES INSTALLATIONS DE LA MAETUR, LOT 01 : SITES DE YAOUNDÉ ; LOT 02 : SITES DE DOUALA.(OPÉRATION 156).

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 :
- Vu Le Décret n° 2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes subséquents ;
- Vu Le Procès-Verbal de la session n° 021/2019 du 21/11/2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR :

DECIDE

ARTICLE 1er_ La mission triennale de gardiennage et de sécurisation des installations de la MAETUR, lot 01 : sites de Yaoundé ; lot 02 : sites de Douala (Opération 156), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2019/005 / CIPM / MAETUR du 10/10/2019 est déclarée infructueux.

<u>ARTICLE 2</u> – Les Entreprises ayant soumissionné pour ledit Appel d'Offres sont priées de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège de la MAETUR, deuxième étage porte 401. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER







SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N° 384/20/DG/DAG/DAMP/SMP PORTANT SUR LA MODIFICATION DES DATES LIMITES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A CERTAINS APPELS D'OFFRES PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION A LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **14/01/2020** à partir de **16 heures**, par la Commission Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua. Chaque soumissionnaire peut cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandater et ayant une connaissance parfaite des c

Lire plutot

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que les dates de recevabilité etd'ouv soumissions relatives aux Appels d'Offres ci-après, sont reportée ainsi qu'il suit :

	Référence de l'Appel d'Offres	Objet	Ancienne date	Nouvelle
N'	°001BIS/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de réhabilitation de certains bâtiments de la SODECOTON à kaélé	14/01/2020	04/02/2
N	°003BIS/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction du bâtiment R+1 pour le centre de formation multidisciplinaire de la SODECOTON à kaélé	14/01/2020	04/02/2

Le reste sans changement.

GAROUA le 14 Janvier 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO



JDM n° 1973 du 15 Janvier 2020





BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

ADDITIF AU DAO N°02/AOIR/BMN/CPM/2019LES SOUMISSIONNAIRES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) N°02/AOIR/BMN/CPM/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE POSITIONNEMENT ȘTRATÉGIQUE DE(S) FILIÈRE(S) DU ȘECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE EN (04) LOTS SONT INFORMÉS QUE LES MODIFICATIONS CÍ-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT DAO.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Allotissement

Au lieu de ...

Nombre maximum de lots : (le cas échéant)

Chaque cabinet peut soumissionner à autant de lots qu'il souhaite, mais ne pourra présenter un même expert pour plus d'un lot tel que défini dans les termes de référence du présent DAO.

Lire plutot

Nombre maximum de lots : (le cas échéant)

Chaque cabinet peut soumissionner à tous les quatre (04) lots, mais ne pourra présenter un même expert pour plus d'un lot tel que défini dans les termes de référence du présent DAO.

Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les cautions sont valables trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les montants des cautions sont indiqués dans le tableau suivant :

Lots	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4
Montant de la caution en FCFA	340 000	555 000	555 000	55

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les cautions sont valables trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Les montants des cautions sont indiqués dans le tableau suivant :

Lots	Lot1	Lot2	Lot3	Lot4
Montant de la caution en FCFA	340 000	551 273	551 273	551 273







3 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Partic l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Not l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère cha Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les cautions sont valables trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Les montants des cautions sont indiqués dans le tableau suivant :

Lots	Lot1	Lot2	Lot3	Lot4
Montant de la caution en FCFA	340 000	551 273	551 273	551 273

4 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la Commission de Passation des Marchés du MINEPATdans la salle de réunion à Yaoundé le **17 janvier 2020** à partir de **13H00** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Lire plutot

Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la Commission de Passation des Marchés du MINEPATdans la salle de réunion à Yaoundé le **17 janvier 2020** à **13H00** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

5 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1. Critères essentiels

- 1. La présentation de l'offre technique et de l'offre financière ;
- 2. Les références du soumissionnaire ;
- Méthodologie du consultant ;
- 4. L'expérience du soumissionnaire

Lire plutot

- 1. Critères essentiels
- a. Présentation de l'offre technique et de l'offre financière ;
- b. Références du soumissionnaire ;
- c. Méthodologie du consultant ;
- d. Expérience du soumissionnaire

Diplôme non conforme au profil exigé;

Absence du niveau d'expérience minimum requis pour les différents experts



JDM n° 1973 du 15 Janvier 2020





6 Autres

Au lieu de ...

E. Articles 4.5.b du RGAO

- 4.5. La Caution de Soumission peut être saisie :
- b. Si, dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché, l'attributaire du Marché ne parvient pas :
- i. A signer le marché, ou
- ii. A fournir le cautionnement définitif requis.

F. Intérêts moratoires

Articles 19: Intérêts moratoires (CCAG article 28)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics.

Lire plutot

E. Articles 4.5.b du RGAO

- 4.5 La Caution de Soumission peut être saisie :
- b. Si, le soumissionnaire retenu :
- i. manque à son obligation de souscrire le marché, ou
- ii. manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO
- iii. refuse de recevoir notification du marché.

F. Intérêts moratoires

Articles 19: Intérêts moratoires (CCAG article 28)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 166 du décret n° 2018/366 du 18 juin 2018 portant code des Marchés Publics.

G. LOT 2

Un appel d'offres ouvert pour le lot 2 suscité sera lancé dans les prochains pour se conformer l'article 76(5) du code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 10 Janvier 2020

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL





FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

rnysique	
□Mme	☐ Mr
	E-mail ⁽¹⁾ :
	□Mme

Localisation	
Pays :	Ville :
Adresse(**) :	B.P. :
Tél.(*):	Fax:
E-mail ^(*) :	
Site web :	

Option d'Abonnement

Annuel	49.000 FCFA TTC
Semestriel	25.000 FCFA TTC
Trimestriel	15.000 FCFA TTC
Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC: Compte n° 97568660005/16 Banque Atlantique: Compte n° 9510173000510 SCB-Cameroun: Compte n° 9000019311691 EXPRESS UNION: Compte n° 1190008943026 CCEC-SA: Compte n° 100-017265-314-30 de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules. (**) quartier, rue, etc....

- B.P.: 6604 Yaoundé Cameroun
- 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
- 222 20 60 43 / 222 20 33 26
- infos@armp.cm





LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS **ELECTRONIQUE** (e-JDM)



Contenu Riche

Avis d'appel d'offres lancés

Attributions effectuées

Communiqués publiés

Cibles Variées

Opérateurs économiques

Investisseurs

Partenaires Techniques et Financiers

Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

Recherche multicritères

Personnalisation de votre JDM

Accès et consultation faciles sur

Smartphone/Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

Selon votre secteur d'activité

Selon votre région d'intérêt et d'attrait

Selon votre surface financière





e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile... La meilleure information sur les Marchés Publics!

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

222 20 49 17

Internet : pridesoft.armp.cm

Email : pridesoft@armp.cm